Fribourg (Suisse) 62me année. — N° 75 | Le numéro 10 cent. — PREMIÈRE ÉDITION | Jeudi 31 mars 1932

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc.	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis.	4.50	10.—	19.—	38.—

Compte de chèques postaux IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg	8 ct. ½	Le millimètre de hauteur sur une colonne
Suisse	10 »	
Etranger	12 »	
Réclame	25 »	

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.
Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Obstacle devant la démagogie irlandaise.
La date des élections françaises.
Les questions de Dantzig et de Memel.
Organisation du travail industriel.

La réponse irlandaise à la note britannique, qu'on croyait devoir être communiquée à Londres hier soir, mercredi, n'a pas encore été envoyée de Dublin. On ne l'attend plus, paraît-il, avant la fin de la semaine.

Dans les milieux officiels britanniques, on laisse entendre que cette réponse a été retenue au dernier moment par le gouvernement irlandais aux fins d'un nouvel examen. Ce revirement aurait été provoqué par le fait suivant : on a communiqué officiellement du Canada que, si le nouveau chef du gouvernement irlandais persistait dans son rejet du serment d'allégeance, ni lui ni son représentant ne seraient admis à la conférence impériale d'Ottawa de juillet prochain.

Une personnalité politique de l'Etat libre d'Irlande a déclaré que cette nouvelle avait fait réfléchir M. de Valera, en lui montrant que, en fait, l'influence internationale de l'Etat libre dépendait de l'exécution par celui-ci des accords existants.

M. de Valera, a encore dit le personnage en question, se rend compte, maintenant, que, s'il rompt le seul lien qui relie l'Etat libre à l'Empire britannique, c'est-à-dire s'il rejette le serment d'allégeance, l'Irlande cessera automatiquement de faire partie de cet Empire et perdra de ce fait tous les avantages qui découlent de cete situation. D'autre part, l'Etat libre se trouverait en quelque sorte discrédité à l'étranger, et il serait dans la nécessité de reprendre l'établissement de rapports diplomatiques avec tous les pays.

M. de Valera va sans doute être obligé de calmer les plus fougueux de ses partisans. Il paraît bien, d'ailleurs, que le chef du gouvernement se rend compte de la situation. Son propre journal a averti les extrémistes de son parti qu'on ne peut rien faire sans le plein consentement et l'appui du peuple irlandais tout entier.

***

Le gouvernement français est — comme on le verra par la suite — tout à fait libre de prendre le décret qui fixe la date des élections législatives soit avant, soit après l'ajournement des Chambres.

Les dernières élections, celles du 22 avril 1928, ont été fixées à cette date par un décret du cabinet Poincaré publié dans l'*Officiel* du 26 mars, c'est-à-dire neuf jours après la séparation des Chambres, qui s'étaient ajournées le 17 mars.

Depuis la loi du 22 juillet 1893, c'est-à-dire depuis que les élections ont lieu en avril ou en mai (elles avaient auparavant lieu dans le courant de l'été), à quatre reprises, en 1906, 1910, 1914 et 1924, le décret qui fixe la date des élections a été publié avant l'ajournement des Chambres.

Par contre, en 1898, en 1902, en 1919 et, comme nous l'avons dit, en 1928, le décret qui fixe la date de ces élections a été pris après l'ajournement des Chambres.

Avant la loi du 22 juillet 1893, qui fut appliquée pour la première fois en 1898, c'est-à-dire pendant les vingt-cinq premières années du régime républicain (élections en été), c'est le gouvernement qui mettait les Chambres en vacances et fixait, un mois ou six semaines après leur séparation, la date des élections.

Depuis 1898, ce sont les Chambres qui se mettent elles-mêmes en vacances, le gouvernement fixant, à son gré, la date des élections, soit avant, soit après l'ajournement des Chambres, avec un intervalle d'avance ou de retard qui, dans les deux sens, a été, suivant les cas, de 1 à 10 jours.

***

Demain, vendredi, se réunira, à Genève, le comité de juristes qui a été chargé par le Conseil de la Société des nations d'étudier la question de l'utilisation du port de Dantzig par la Pologne.

On se souvient que le haut-commissaire de la Ligue de Genève à Dantzig, saisi d'une demande de la ville libre — inquiète de la concurrence grandissante du nouveau port de Gdynia — qui tendait à obliger la Pologne à se servir du port de Dantzig, a consulté, l'an dernier, un comité de juristes. Une première solution est intervenue ; elle n'a contenté ni Dantzig ni la Pologne, qui en appelèrent au Conseil de la Société des nations.

Celui-ci a repris la question en janvier dernier. Il a décidé alors de demander au comité de juristes qui avait été précédemment consulté d'étudier à nouveau le problème, en laissant à ce comité toute liberté d'action.

Le comité de juristes qui fonctionna l'an dernier était composé de M. Rastad (Norvège), ancien ministre des affaires étrangères, président ; de M. Hostie (Belgique), secrétaire général de la commission du Rhin, membre du comité juridique de la commission des communications et du transit, et de sir John Fisher Williams (Angleterre). Celui-ci s'étant désisté parce qu'il avait plaidé devant la Cour internationale de La Haye comme avocat d'une des parties en cause, il a été remplacé par M. Brierly, professeur de droit à l'université d'Oxford.

Le gouvernement de Dantzig sera représenté auprès du comité par M. Buttner et M. Ferder et le gouvernement polonais, par M. Sobolewsky et M. Lubiensky. Le haut commissaire de la Société des nations à Dantzig, le comte Gravina, assistera également aux séances.

***

On sait que le conflit de Memel oppose, en fait, l'Allemagne à la Lithuanie, ou, comme disent les journaux de Kovno, met aux prises « le Goliath allemand et le David lithuanien ».

De part et d'autre, on prétend lutter avec calme et laisser à l'adversaire le « ton passionné » et la violence. C'est ce que dit la presse lithuanienne ; c'est ce qu'a dit, l'autre jour, le général allemand Grœner, ministre de la Reichswehr. Le Reich, a déclaré ce ministre, s'efforcera de trouver une solution pacifique, mais la cause du germanisme ne sera pas abandonnée.

Le général Grœner a parlé, d'autre part, de la Prusse orientale, qui serait, paraît-il, menacée. « Une invasion ennemie en Prusse orientale, a fait remarquer le ministre, ne rencontrera pas une résistance passive, mais bien une résistance active. »

***

Dans son rapport annuel, dont nous avons déjà parlé samedi, le directeur du Bureau international du travail a insisté sur la nécessité d'une économie organisée grâce à la collaboration internationale.

C'est, ajoute-t-il, à l'organisation internationale du travail qu'il appartient d'affirmer dans quelles conditions et dans quelle mesure un effort d'économie organisée est nécessaire. Mais, pour que cette action puisse être développée avec un maximum de puissance, pour que les représentants qualifiés de la politique sociale puissent exercer, sur l'organisation de l'économie, une influence décisive, il importe que, surtout dans les périodes de crise, leurs efforts soient soigneusement coordonnés. La question des relations industrielles revêt à ce point de vue, une grande importance.

NOUVELLES DIVERSES

M. Latham, ministre australien des affaires étrangères, a débarqué, hier mercredi, à Naples ; il est parti pour Rome ; il ira à Londres, puis à Lausanne pour assister à la conférence des réparations.

— Le comité des affaires étrangères du Sénat américain a approuvé la convention de Genève tendant à réglementer la distribution des narcotiques et à en limiter la fabrication.

— M. Maurice Sarraut, sénateur de l'Aude, vient d'adresser sa démission au président du Sénat français, pour se consacrer exclusivement à la direction de la *Dépêche de Toulouse*.

La voie royale du devoir

Un vieux proverbe chinois dit excellemment : « La voie royale consiste à suivre la nature. »

Le mépris des lois naturelles conduit invariablement à des chocs en retour souvent terribles. C'est pour avoir voulu maintenir artificiellement les prix du diamant en stockant une production croissante que les diamantaires voient maintenant leurs ateliers ruinés.

Il en est ainsi dans tous les domaines : aller contre la nature, c'est courir au désastre.

Il en est ainsi dans le domaine moral. Sans doute est-il faux de dire que l'homme est naturellement bon et qu'il lui suffira de suivre les penchants de sa nature pour vivre honnête et heureux.

C'est que des siècles d'hérédité pécheresse, c'est que la trace originelle de déchéance l'ont marqué de faiblesse et de tendance au mal. Mais il n'en reste pas moins vrai que, si les penchants naturels de l'homme ne peuvent constituer la norme de son activité, les lois naturelles qui sont restées au-dessus de ses penchants et qui les dépassent par leur caractère impératif sont autant de courants inéluctables qu'il est téméraire de vouloir refuser de suivre.

La loi naturelle est le courant intérieur entraînant toute chose dans le mouvement de finalité qui meut l'univers.

Ainsi est-il naturel, la fin du mariage étant de perpétuer la vie, que des gens mariés aient des enfants. Et il n'est pas naturel, c'est une situation anormale, qu'ils n'en aient pas. Et, si leur stérilité est voulue, calculée, ils se trouvent en état de révolte contre la nature et payeront tôt ou tard cette révolte.

Ils sont donc vraiment dans la voie royale ceux qui, au soir de leurs épousailles, ont déjà disposé dans leur cœur la place de ceux qui viendront peupler leur foyer et porter leur nom plus loin dans la survivance du temps.

Ils sont dans la voie royale ceux-là qui, par avance, n'ont pas compté les possibilités financières ni supputé leur peine et dans leur sage folie savent que chaque enfant apporte avec lui sa subsistance et par surcroît sa part de joie et de bonheur.

La foi chrétienne éclaire d'un jour divin cette voie royale.

La vie est un bien. Tout compte fait, les joies y sont plus nombreuses que les souffrances et, si elle s'achemine lentement vers la mort, celle-ci n'est en réalité que le seuil de l'éternité. Si les corps se consument et s'éteignent, l'âme est elle-même immortelle. Et le petit être qu'on appelle à la vie, en réalité, c'est à une existence définitive qu'il est appelé. Ce bien de n'être plus seulement une possibilité métaphysique mais une existence, c'est pour toujours qu'il le possède.

Se perpétuer, c'est élargir sa propre vie.

Mais, pour le chrétien, il y a une considération plus élevée. Son regard porte plus haut qu'à son niveau. Bien plus encore que de s'entourer d'une couronne de vie, c'est d'augmenter le nombre d'âmes rendant témoignage à la gloire de Dieu qu'il a souci.

C'est à peupler un royaume chaque jour pressenti, chaque jour attendu, qu'il trouve le sens profond de la vie. Ainsi, dès ici-bas, vit-il une vie supérieure à sa vie. Ceux qui n'ont pas sa foi ne peuvent que soupçonner à peine le courant prodigieux dont il participe. Pour lui, la naissance d'un enfant est toujours une merveille, un mystère insondable qui le fait tressaillir jusqu'au tréfonds de lui-même : sans lui, cette existence nouvelle, tirée du néant, n'aurait pas sa place marquée comme un but dans l'éternelle rédemption.

Ainsi, pour le chrétien, chaque enfant n'apporte pas seulement une joie très pure, la plus pure qui se puisse trouver, mais un honneur et le plus grand qui se puisse concevoir.

Les Romains l'avaient entrevu, dont la littérature a retenu cette réponse d'une mère de famille : « Voici mes bijoux, voici mes enfants. »

Mais combien plus sereine encore est l'âme de cette mère mexicaine qui, voyant rentrer son fils Florentino Vargas avec les cadavres de ses deux frères tombés en martyrs de la foi, s'écrie : « Quel dommage, mon fils ! Tu étais si près de la couronne et tu ne l'as pas reçue. »

Et voici le « faire-part » qui, il y a cinq ans à peine, était distribué dans une petite ville du Mexique : « *Viva Cristo Rey !* Monsieur Florentino Alvarez, né à Léon (Guanajuato), est mort en confessant Jésus-Christ, à l'âge de trente-sept ans, le 10 août 1927. Sa mère, son épouse, ses parents et amis vous communiquent avec joie cette nouvelle, afin que vous priiez pour le triomphe de la religion au Mexique, par l'intercession de l'âme de Florentino. »

Femmes du peuple et d'un peuple qui n'a peut-être pas atteint tous les raffinements de la civilisation moderne, la mère de Vargas, la mère et l'épouse d'Alvarez avaient compris le sens réel de la vie et que les hommes viennent au monde pour rendre témoignage à Dieu et qu'il n'est pas de plus grande joie pour une mère que de savoir, avec une certitude absolue, son fils arrivé à sa place, marquée dès sa naissance, dans le royaume des élus.

Et ceux-là sont vraiment dans la voie royale qui l'ont compris comme elles. Et leur vie de chaque jour, en toute vérité, ce n'est plus une simple vie, c'est une marche à l'étoile.

J.-M. D.

LE DEUXIÈME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE HAYDN

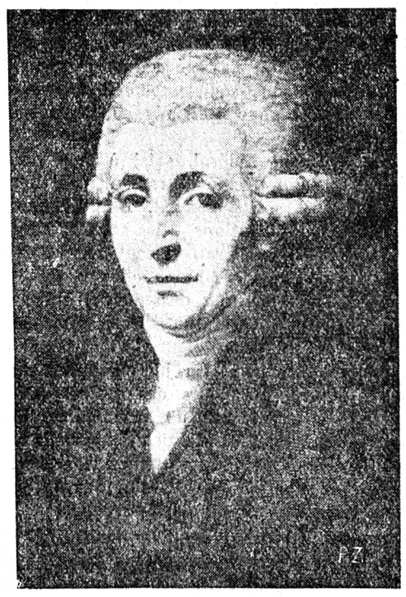

HAYDN

A notre époque où la musique est parfois si déroutante et si malsaine, même chez les compositeurs les plus sérieux, il est reposant de jeter un coup d'œil en arrière. Nulle musique ne peut faire une meilleure diversion aux excentricités modernes que celle de Haydn. On célèbre justement aujourd'hui, 31 mars, le deux centième anniversaire de sa naissance.

Ce n'est pas seulement la musique de Haydn, mais sa personne qui contraste avec celle de la plupart des artistes contemporains. Tandis que nombre de ceux-ci affectent vis-à-vis de la religion, surtout à l'égard de la morale catholique, un dédain et une indépendance qu'ils croient indispensables à leur qualité d'artiste et qui, en somme, ne dénotent que leur faiblesse de caractère et leur manque de dignité, Haydn était, au contraire, très religieux et ne se départit jamais de ces sentiments, quels que fussent ses malheurs. Ses œuvres principales, notamment les deux oratorios, *Les Saisons* et *La Création*, sont une glorification de la Divinité. Une année avant sa mort, Haydn fut invité à une audition de la *Création* qui se donnait à l'université de Vienne. Aux fameux passages : « Et la lumière fut », l'un des plus beaux de la partition et qui se distingue surtout par une orchestration brillante, la salle retentit d'applaudissements enthousiastes et le public fit une ovation à l'auteur. Haydn montra alors le ciel en murmurant : « C'est de là que vient la lumière. »

C'est aussi son sentiment religieux qui le fit supporter avec une admirable résignation ses malheurs domestiques. On sait que Haydn n'avait pu épouser la femme qu'il aimait. Au lieu de se désespérer, il conserva sa sénérité et épousa la sœur de l'aimée. Cette union fut malheureuse. La grande faute de la femme de Haydn fut de ne pas comprendre son mari et de ne faire aucun effort pour s'élever jusqu'à lui. On a dit même qu'elle osait envelopper les provisions de ménage avec les compositions du maître.

Malgré ces déboires, son caractère ne s'assombrit point et sa conduite ne dévia pas de la ligne droite. Il nous donne là un bel exemple d'esprit chrétien, qu'il devait montrer dans d'autres circonstances encore. Tant d'artistes se plaignent aujourd'hui de ne pouvoir gagner leur vie. Les artistes des siècles passés n'étaient pas mieux partagés. Haydn était à la solde du prince Esterhazy comme un simple domestique, mangeant la soupe à la cuisine avec la valetaille. Malgré cette méconnaissance de son génie, Haydn restait d'une humeur égale. Il se disait sans doute que, lorsqu'on a le bonheur de cultiver la musique, on a toutes les consolations.

Haydn s'est, en effet, voué corps et âme à la musique. Peu de compositeurs ont été aussi féconds. On connaît de lui 83 quatuors à cordes, 104 symphonies, toute espèce de divertissements, des concertos pour piano, violon, violoncelle, trompette, des trios pour piano, violon et violoncelle, des sonates pour piano solo, d'autres pour piano et violon en quantité, douze messes, trois oratorios, des chœurs, airs, lieder, etc.

Une si abondante production ne saurait être toujours égale à elle-même. Ce reproche n'est d'ailleurs pas le seul qu'on a pu faire à Haydn. Des érudits ont voulu démontrer que Haydn n'est pas le père de la symphonie et du quatuor et que les principes de sa musique se trouvent déjà chez ses devanciers.

Sans doute, Haydn doit beaucoup à certains de ses aînés, à Philippe-Emmanuel Bach, notamment, mais de là à nier toute personnalité chez lui, il y a loin. Il reste le premier terme de cette trilogie classique : Haydn, Mozart, Beethoven. Il fut le premier aussi qui rompit résolument avec la musique polyphonique, où Bach et ses imitateurs avaient si longtemps excellé, pour adopter une musique « homophonique », moins intéressante peut-être en valeur absolue, mais infiniment plus mélodique et aussi à la portée du plus grand nombre. Au point de vue musical, c'est là le plus grand mérite de Haydn. Il a frayé la voie aux deux plus grands génies musicaux de tous les temps : Mozart et Beethoven. Il leur a préparé les moules dans lesquels ils devaient verser leurs plus belles pensées musicales : la sonate, le quatuor et la symphonie.

Fribourg a commémoré, en 1927, par un concert de l'orchestre de la ville, le centenaire de la mort de Beethoven. L'année suivante, un concert était dédié à la mémoire de Schubert. Il faut espérer qu'une de nos sociétés musicales organisera, cette année, un concert pour commémorer le deuxième centenaire de la naissance de Joseph Haydn.

H. H.

Les socialistes français et les paysans

A quelques semaines des élections, les socialistes français font un gros effort de propagande pour embrigader les paysans, pour les amener à grossir les rangs du parti de M. Blum.

Malheureusement pour les agents de la Seconde Internationale, il reste des textes qui marquent nettement tout ce qu'a d'opportuniste la manœuvre actuelle. M. Forest en a réuni de fort clairs, dus, notamment, à la plume de M. Compère-Morel. En voici quelques-uns :

« Le paysan est égoïste et personnel, écrivait M. Compère-Morel, dans la *Question agraire en France*, il lui est impossible de comprendre la nécessité de mettre sa terre en commun, de briser ses clôtures, d'abattre ses haies et de combler les fossés.

« Ainsi ne restent plus à la campagne que ceux dont les tares physiques, la nature indolente, l'esprit résigné ont été autant d'entraves à leur exode vers les villes... Que voulez-vous faire avec les laissés-pour-compte des milieux urbains, avec ces pauvres gens ? »

Cette citation n'est pas vieille. Elle date du 19 mars 1929. Elle a été prise dans un article de Compère-Morel paru dans le *Petit Provençal*.

Pourtant, la même année, le même homme s'explique ailleurs, au *Populaire*, sur la nécessité d' « avoir » les paysans.

« Avoir les agriculteurs, c'est, pour le socialisme, une question de vie ou de mort... Ce que nous ne devons pas nous lasser de répéter, c'est que le socialisme ne pourra complètement triompher et définitivement s'implanter qu'avec le concours des forces paysannes. »

Qu'avait dit, cependant, l'un des chefs du socialisme là-dessus ? Ecoutez Jaurès :

« Cette formule générale (la suppression de toute propriété), nous la proclamons pour le monde paysan comme pour le monde industriel. » (Discours à la Chambre.)

« La propriété individuelle agraire doit inévitablement disparaître. La petite comme la grande. » (Congrès socialiste de Toulouse, 1898.)

Et voici encore :

« Les terres n'étant l'œuvre de personne ne peuvent appartenir individuellement à personne. » (Georges Renard, *Le régime socialiste.)*

Mais un autre doctrinaire, plus prudent, Maunat, dans la *Voie paysanne* du 8 mai 1920, conseille le camouflage :

« Nous nous sommes efforcés d'adapter tant bien que mal les principes à une situation de fait qu'il importe de modifier, mais où nous ne pouvons rien brusquer sous peine de nous voir balayés de la scène politique. »

Les théâtres et cinémas français

Paris, 31 mars.

La commission des finances de la Chambre a pris en considération les propositions du gouvernement relatives au dégrèvement en faveur des spectacles. M. Locquin a reçu mandat de mettre au point des textes susceptibles de donner satisfaction. La commission a voté une subvention supplémentaire de 13 millions afin de permettre l'exploitation de l'Opéra.

Nouvelles religieuses

Les réceptions du Pape

En plus des pèlerins de la France du travail, le Pape a reçu, le lundi de Pâques, plus de 800 personnes de nationalités différentes, notamment française et allemande.

CHINE ET JAPON

En Mandchourie

Pékin, 30 mars.

Le nouvel Etat de Mandchourie a pris le contrôle des douanes maritimes chinoises et mandchouriennes réservant le service des emprunts étrangers en encaissant le surplus. Quoique Tchang-Tchoun, la capitale, soit déjà occupée par les troupes japonaises, le président Pou Yi, en raison des menaces des irréguliers arrivés dans les environs, a fait appel au général japonais Honjo pour l'envoi des renforts.

Pourparlers de paix

Changhaï, 30 mars.

Le porte-parole officiel japonais a exprimé ses regrets de l'attitude de M. Oua Taï Chi, sous-secrétaire aux affaires étrangères de Chine, à la conférence pour l'armistice. Ce dernier, selon les Japonais, voudrait permettre la réoccupation immédiate par les Chinois de la zone qui sera évacuée par les Japonais et insisterait pour le retrait immédiat des forces japonaises de la concession internationale. Les Japonais croient que la tactique de M. Oua Taï Chi consiste à faire avorter la conférence.

Tokio, 30 mars.

On mande de Changhaï que les autorités de la concession internationale viennent de publier des renseignements sur les dégâts subis du fait du conflit sino-japonais ; 314 obus sont tombés dans la concession internationale et 262 immeubles ont été détruits.

La Fédération danubienne

Londres, 31 mars.

Dans les cercles officiels anglais, on exprime toujours l'espoir que la conférence des quatre puissances pourra suivre de très près les entretiens franco-britanniques. Le vœu du gouvernement anglais est incontestablement qu'elle ait lieu à Londres. On fait valoir à l'appui de ce point de vue qu'on redoute que, à Genève, les autres questions telles que le désarmement, le conflit sino-japonais, ne causent quelque retard dans l'examen du problème danubien. On insiste, en outre, sur le fait que la situation financière de certaines puissances danubiennes est très précaire et qu'il importe de rechercher une solution aussi rapide que possible.

LES AFFAIRES DE MEMEL

Memel, 31 mars.

Le président du directoire de Memel, M. Simaitis, ancien instituteur, a congédié, hier mercredi, vingt maîtres des écoles primaires, tous ressortissants allemands ou optants. Il y a quelques semaines déjà, M. Tolisius, qui exerçait les fonctions du directoire après la destitution de M. Bœttcher, avait voulu congédier un certain nombre d'instituteurs allemands. Il en avait été empêché par l'intervention du parti de la majorité. M. Simaitis vient maintenant d'exécuter ce plan.

En l'honneur de Frœbel

Bad Blankenbourg (Thuringe), 30 mars. (Wolff.) — Une fête commémorative de Friedrich Frœbel a été organisée par le ministère d'Etat de Thuringe et l'établissement frœbélien de Bad Blankenbourg, à l'occasion du 150me anniversaire de la naissance du célèbre pédagogue allemand. Des délégués suisses ont assisté à cette fête.

La grève de Bohême

Prague, 30 mars.

La police, en dispersant des manifestants près de Karvinna, dans le bassin houiller de Moravie, a essuyé plusieurs coups de feu. Un policier a été grièvement blessé. La police a tiré, blessant quatre manifestants qui prirent la fuite.

L'espionnage soviétique en Turquie

Stamboul, 30 mars.

La police turque a réussi à arrêter à Stamboul l'inspectrice générale des associations secrètes soviétiques du Proche-Orient. Cette femme, qui était munie d'un passeport allemand fabriqué à Vienne, exerçait son activité clandestine depuis cinq ans. Son complice, un jeune homme de bonne famille, qui faisait ses études à Berlin, a été également arrêté.

SANTÉ PUBLIQUE

La méningite cérébro-spinale au Caire

On nous écrit du Caire :

L'épidémie si grave de méningite cérébro-spinale a fait plusieurs victimes dans les colonies européenne, syrienne et juive, sans compter tous les Arabes. Actuellement, elle est en déclin, mais il y avait encore, ces jours derniers, au Caire, 18 nouveaux cas par jour ! Auparavant, il y en avait une centaine par jour.

Automobilisme

Au Musée des antiquités automobiles

La voiture automobile avec laquelle le conducteur Jewatzy dépassa le premier la moyenne de 100 kilomètres à l'heure et battit le record du monde de la plus grande vitesse en 1899, avec 105 kilomètres 900, la *Jamais-contenté*, va prendre place au Musée français de la voiture (palais de Compiègne), où se trouve déjà réunie toute une collection de véhicules d'autrefois.

L'interdiction d'une raison de commerce

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

La question des raisons de commerce ou des marques de fabrique trop ressemblantes, dont la dernière venue, si elle ne tend pas expressément à créer une confusion avec celles qui sont déjà connues du public, risque du moins de le faire, s'est déjà posée bien souvent au Tribunal fédéral, dont certains arrêts récents font jurisprudence.

Après le jugement rendu il y a quelques mois au sujet des marques de fromages Le Castel et Le Chalet, voici encore un arrêt qui s'occupe du même domaine.

Chacun connaît l'existence de la marque de fromage « Alpina », si ce n'est en gourmet, du moins pour avoir vu dans les vitrines des laiteries les petites boîtes qui portent ce nom. Les produits en question sont fabriqués par la société « Fromages Alpina, S. A. », à Berthoud, qui a fait inscrire sa marque en diverses langues au registre du commerce de cette localité, en 1919 déjà. Cette société exploite un procédé pour la préparation de fromages en conserves, qui se consomment en partie dans le pays et sont exportés à l'étranger en grande quantité (570.000 boîtes en Suisse et 8,140,284 boîtes à l'étranger, en 1929).

A fin 1929, la société Alpina intenta une action devant les tribunaux vaudois à une société anonyme qui venait de se constituer à Prilly (près Lausanne), sous la raison sociale « Alpa S. A. ». Elle demandait notamment qu'il fût interdit à la nouvelle société d'utiliser cette raison sociale, qui devait être immédiatement rayée du registre du commerce du district de Lausanne. La Cour civile du canton de Vaud ne fit pas droit à cette requête, estimant que les deux raisons sociales étaient suffisamment caractérisées pour qu'il n'y eût pas possibilité de confusion.

Le Tribunal fédéral, saisi à son tour de l'affaire, en a décidé autrement, en motivant comme suit son jugement. D'après l'art. 873 du code des obligations, « les sociétés anonymes et les sociétés coopératives sont libres de choisir leur raison sociale comme elles l'entendent, à charge d'adopter une désignation qui les distingue nettement de toute autre raison déjà inscrite et qui ne contienne pas le nom d'une personne vivante ». La jurisprudence du Tribunal fédéral, au cours des dernières années, fournit, à cet égard, un certain nombre de points de repère et de principes dont il y a lieu de s'inspirer pour trancher la question de savoir s'il y a ou non analogie trop grande entre deux raisons ou deux marques.

Il n'est pas absolument nécessaire, par exemple, que la différence entre deux raisons sociales soit aussi nette qu'entre deux marques de fabrique. Mais, étant donné le grand choix de raisons sociales à la disposition des sociétés anonymes, on est fondé à exiger de ces dernières qu'elles adoptent une raison sociale suffisamment différente des raisons existantes, surtout lorsqu'elles recourent à des dénominations de fantaisie. On considérera que deux raisons sont suffisamment différentes lorsque, avec le degré d'attention usuel, d'après les exigences habituelles du commerce et les circonstances particulières de l'espèce, la distinction ressort clairement pour le public qui entre en relation avec les deux maisons de commerce.

Il ne faut pas perdre de vue à ce propos, ainsi que cela a été relevé dans plusieurs arrêts, qu'on ne peut attendre des ménagères et des domestiques qu'elles fassent toutes preuve d'un esprit de discrimination tel qu'elles saisissent d'emblée les quelques différences existant entre deux marques trop ressemblantes.

Pour qu'il n'y ait pas risque de confusion entre deux marques ou deux raisons de commerce, il faut qu'elles présentent une différence bien marquée aux points de vue visuel et auditif et d'après le sens. Or, ce n'est pas le cas des mots « Alpina » et « Alpa », vu l'identité des lettres et des sons dont se composent ces deux mots, et notamment de leurs voyelles initiales et finales. Si la société la plus ancienne n'est pas en droit de réquisitionner pour elle seule la racine « Alp », à laquelle on songera tout naturellement dans notre pays à propos de la fabrication de fromages et qui établit un rapport entre le produit et le lieu de production, une nouvelle raison sociale devra cependant contenir d'autres éléments suffisamment caractéristiques pour que l'on puisse faire les distinctions nécessaires.

Il y a ici d'autant plus lieu d'exiger cela que les sociétés en présence ont recouru à des dénominations de fantaisie et non, par exemple, aux mots « alpe » ou « alpin ».

Le Tribunal fédéral a donc admis le recours et interdit l'emploi de la raison sociale « Alpa, S. A. », dont il a ordonné la radiation au registre du commerce. —*ld*

POURPARLERS COMMERCIAUX

Il se confirme que des négociations seront entamées sous peu avec l'Autriche, l'Italie et la Yougoslavie sur le règlement des payements. Des pourpalers sont en cours avec la Bulgarie. Ils ont trait au contingentement des œufs exportés de Bulgarie. La discussion qui se poursuit roule sur une augmentation sensible du contingent suisse d'importation, peut-être de 10,000 quintaux métriques par année.

La Bulgarie, d'un autre côté, se serait engagée à acheter pour le 80 % de la valeur de ces œufs des produits suisses. Le reste, soit le 20 %, serait payé en devises. Un arrangement n'est pas encore intervenu au cours des pourparlers menés, d'une part, par le directeur de la division du commerce au Département fédéral de l'économie publique et la légation de Bulgarie et, d'autre part, entre les deux banques nationales.

La presse a aussi parlé de négociations avec la Roumanie relatives à un règlement des échanges commerciaux sur la base du contingentement. Les milieux compétents démentent toutefois que de tels pourparlers aient eu lieu.

Une conférence de M. Minger

M. Minger, conseiller fédéral, a fait, hier soir, mercredi, au Casino de Bâle, une conférence sur « Le peuple et l'armée ». Dans son discours, qui a été vivement applaudi, il a montré la nécessité de la défense nationale. Puis il a parlé de la situation créée par la conférence du désarmement. La Suisse ayant adhéré à la Société des nations pour manifester sa volonté de paix, il est évident qu'elle doit suivre avec intérêt les travaux de la conférence du désarmement et elle souhaite leur succès.

M. Minger a relevé que la Suisse est fortement intéressée à un résultat favorable de la conférence, même si ce résultat n'est que minime. Mais ce serait une erreur de se baser aujourd'hui déjà sur les travaux de la conférence pour désarmer et de s'exposer aux dangers d'être sans défense.

Comme le 90 % des dépenses militaires restent dans le pays et profitent à de nombreuses branches, on ne peut pas dire que cet argent a été jeté. M. Minger a parlé ensuite des dangers de la guerre chimique. Il a annoncé la création prochaine d'un office fédéral qui pourrait donner des conseils aux cantons et aux villes. Si l'on envisage aujourd'hui une revision de l'organisation militaire, il faut déclarer nettement qu'on ne songe nullement à abandonner le système des milices ni du service militaire obligatoire.

Les relations franco-suisses

On communique de Berne ce qui suit au sujet des négociations économiques franco-suisses :

Dans sa séance d'hier mercredi, le Conseil fédéral a pris connaissance d'un rapport du chef de l'économie publique sur ses conversations à Paris. Celles-ci ont apporté à la Suisse d'utiles éclaircissements sur la situation économique générale, notamment sur certains projets qui affectent aussi des intérêts suisses. Dans les pourparlers, on a manifesté de part et d'autre la volonté de rester en contact et de s'entendre sur d'importantes questions économiques, en particulier sur celles qui concernent directement les deux pays.

Au sujet de certains différends qui existent entre les deux Etats, il y a lieu de relever que, en matière de contingentement des marchandises qui sont soumises à des restrictions d'importation dans l'un et l'autre pays, les points de vue se sont considérablement rapprochés, de sorte que, très probablement, un accord interviendra à bref délai.

Sur d'autres question importantes, le gouvernement français a fait des déclarations satisfaisantes.

Les négociations relatives à ces questions économiques seront poursuivies aussi rapidement que possible, probablement par l'organe des experts des deux pays.

Le gouvernement français a prié le chef du Département de l'économie publique de soumettre à l'examen du Conseil fédéral des propositions relatives à des facilités réciproques pour le trafic frontalier dans le voisinage de Genève, propositions qui ne doivent toutefois exercer aucune espèce d'influence sur le cours des négociations et sur le règlement du procès des zones. Comme ces propositions ne sont pas arrivées jusqu'à maintenant, le Conseil fédéral n'a pas eu l'occasion de s'en occuper.

Le Conseil fédéral a pris connaissance avec satisfaction des communications que lui a faites le chef du Département de l'économie publique et il l'a remercié de ses peines.

ARMÉE SUISSE

La méningite cérébro-spinale

Un soldat de l'école de recrues de Wangen-sur-l'Aar, atteint de méningite cérébro-spinale, a succombé à l'infirmerie de Niederbipp.

La grippe

Une recrue de Lausanne a succombé à la grippe.

Les souliers militaires

Suivant l'arrêté fédéral du 23 mai 1919, le Département militaire fédéral doit avoir un stock d'environ 200,000 paires de souliers et de bottes. Les paires remises gratuitement aux recrues et les paires vendues aux hommes de troupes sont, chaque année, remplacées par de nouvelles.

Cette année, il a fallu remplacer 40,000 paires de souliers et de bottes, ce qui représente une somme de 1,800,000 fr.

PETITE GAZETTE

M. John Rockefeller a acheté le « Grand Mogol »

On apprend que M. John Rockefeller vient d'acquérir le célèbre diamant *Grand Mogol*, pour une somme de 400,000 francs. Le diamant, qui ne pesait pas moins de 787 carats lorsqu'il fut trouvé dans une mine de Kollur (Indes britanniques), en l'an 1641, perdit près des deux tiers de son poids à la suite de plusieurs tailles parfois maladroites, mais il pèse néanmoins encore 280 carats.

Après avoir appartenu à de nombreux propriétaires (dont lord Canning, le premier vice-roi des Indes), il fut acquis par le comte Harewood, époux de la princesse Mary d'Angleterre, qui vient de le vendre à M. Rockefeller.

NÉCROLOGIE

Mgr Cuttat, ancien curé de Thoune

On annonce de Berne le décès de Mgr Charles-Albert Cuttat, camérier secret de Sa Sainteté le Pape, ancien curé de Thoune, doyen du clergé catholique bernois de l'ancien canton, aumônier du sanatorium Victoria, à Berne. Mgr Cuttat était âgé de 85 ans.

Mgr Cuttat s'en va chargé d'œuvres et de mérites. Il était originaire de Delémont. Il débuta dans le ministère sacré aux derniers temps de la persécution qui affligea les catholiques du Jura bernois et fut de cette héroïque phalange de prêtres qui, au milieu de toute sorte de difficultés et de dangers, allaient porter en secret aux fidèles les secours de la religion.

Mgr Cuttat fut curé du Noirmont de 1875 à 1880. Il interrompit ensuite quelque temps l'exercice du ministère pour aller à Munich étudier la peinture. Revenu au pays, il fut chargé de l'administration de la paroisse de Bienne, puis, en 1884, accepta un poste de professeur au collège Saint-Michel, à Fribourg. Il y enseigna pendant six ans, dans les premières classes, en se faisant vivement aimer de ses élèves.

Pendant son séjour à Fribourg, Mgr Cuttat fut rédacteur de la *Semaine catholique*.

En 1890, il fut appelé par l'évêque de Bâle à la tête de la paroisse de Vendlincourt, qu'il dirigea pendant quatre ans avec dévouement.

C'est à Thoune que Mgr Cuttat devait trouver son champ de labeur principal et où il devait déployer le plus longtemps son zèle apostolique.

Jusqu'en 1892, les catholiques peu nombreux résidant à Thoune avaient dû se contenter de la visite bimensuelle d'un prêtre envoyé depuis Berne. En 1892, sous l'impulsion de Mgr Stammler, alors curé de Berne, une charmante église avec presbytère fut construite à Hofstetten, particulièrement à l'intention des étrangers qui venaient séjourner dans ces parages.

En 1894, Thoune fut érigé en paroisse et Mgr Cuttat y fut nommé curé. La nouvelle paroisse confiée à son zèle avait une étendue considérable : plus de 250 kilomètres de rayon. Mgr Cuttat s'y dépensa sans ménagements au service de la petite population catholique fixée là-bas et des étrangers disséminés dans les nombreuses stations de villégiature de la contrée. Il organisa le culte à Spiez, à Aeschi, à Frutigen, à Gstaad, à Heustrich, à Kandersteg, à la Lenk, à Zweisimmen et à Weissenburg.

Son intelligence, son affabilité, sa bonté, la distinction de ses manières, sa parfaite connaissance des langues rendirent son ministère extrêmement fructueux.

En 1906, Mgr Cuttat fut nommé doyen du clergé de l'ancien canton en place de Mgr Stammler élu évêque de Bâle.

En 1919, les paroissiens de Thoune fêtèrent avec joie le 25me anniversaire de l'installation de Mgr Cuttat comme curé de Thoune.

En 1920, Mgr Cuttat résigna ses fonctions pastorales et se retira au sanatorium Victoria, à Berne, en qualité d'aumônier. Il y remplit auprès des malades, avec bonté et délicatesse, un ministère accueilli avec reconnaissance. En 1929, S. S. Pie XI donna à Mgr Cuttat une preuve de particulière estime en l'élevant à la dignité de camérier secret.

C'est une longue vie de dévouement sacerdotal qui vient de se clore. Mgr Cuttat joignait à tous ses mérites celui de comprendre l'utilité de la presse catholique et de ne pas lui ménager ses encouragements. La *Liberté* avait en lui un ami dévoué.

Des âmes nombreuses garderont à Mgr Cuttat un souvenir reconnaissant et acquitteront par leurs prières la dette de l'Eglise envers ce zélé et fidèle serviteur.

Le colonel de Reynier

On mande de Bagdad (Irak) que l'avion du colonel suisse de Reynier, président de la commission de la Société des nations pour la délimitation de la frontière syro-irakienne, a été pris, hier mercredi, dans une tempête.

Le colonel de Reynier avait pris place sur l'aéroplane français qui effectuait le service de Damas à Bagdad quand l'accident s'est produit. Le colonel et les pilotes ont été tués. L'accident s'est produit à environ 320 kilomètres de Bagdad.

L'ASCENSEUR DES DÉPUTÉS

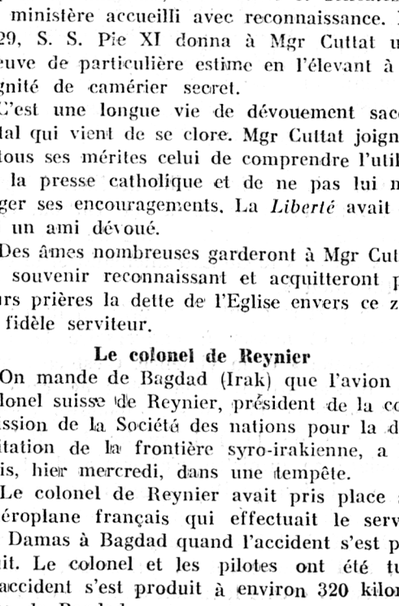

On a installé récemment au Palais du parlement, à Berne, un ascenseur à l'usage des députés. Cet ascenseur a été donné par la maison Schindler, de Lucerne, à l'occasion de son cinquantenaire.

Cet ascenseur a été monté au cœur même de l'un des deux escaliers en colimaçon, que l'on a évidé de toute sa partie centrale.

Nouvelles financières

Kreuger et Toll

Voici le tableau du cours des valeurs du célèbre trust depuis 1928 :

Actions Kreuger et Toll, société-mère :

1929 plus haut cours	1929 plus bas cours	1932 plus haut cours	1932 plus bas cours
dollars		*dollars*	
46 3/8	22 1/8	9 1/2	½
Obligations participantes :			
103 ½	84 ½	59 ¾	
International Match :			
102 ½	47	24 ½	3 ¾
Svenska Tændsticks :			
livres sterl.		*livres sterl.*	
24 15/16	13 7/8	6 ¼	2 1/8
Ericsson :			
couronnes		*couronnes*	
78 —	70 —	49 ½	16 —
Grængsberg :			
349 —	309 —	112 —	72 —
Skandinaviska :			
353 —	320 —	212 —	140 —

Au sujet de la spéculation sur les titres Kreuger, les *Nouvelles financières* de Genève donnent les détails suivants :

On a introduit chez nous les actions Kreuger (août 1926) vers 650 fr. (100 couronnes suédoises, soit 140 fr. suisses de capital nominal). En 1927, on les porte à 1175 au plus haut et 1148 au 31 décembre. Les folies atteignent leur maximum en 1928, où on décroche le cours fantastique 1410.

Mais ce n'est pas tout : on crée les fameuses Debentures (obligations participantes). C'est d'abord une tranche de 65 millions de couronnes, décidée le 15 mai 1928 (on en introduit une première fois 20 millions à Genève le 1er août de la même année). Quelle trouvaille que ce petit titre, 20 couronnes nominal intérêt fixe 5 %, plus un intérêt complémentaire égal à tout ce qui est donné comme superdividende, au-dessus de 5 % à l'action. On en offre la souscription aux heureux actionnaires et, pour une de ces obligationnettes, le droit est coté en Bourse jusqu'à 150 fr. !

On continue : à la fin 1928, nouvelle émission de 45 millions (introduite à la Bourse de Genève le 7 novembre 1928) et savez-vous à quel prix ? A 525 % ! C'est-à-dire qu'il a fallu payer jusqu'à 270 fr. le simple droit à souscrire à 100 couronnes de nouvelles obligations.

Puis, de mieux en mieux : nouvelle émission de 16,25 millions en mai 1929, à 600 % !

Enfin, le krach de New-York n'empêche pas une dernière émission de près de 60 millions couronnes de Debentures, offertes à 429 %, en décembre 1929 (introduits à Genève le 24 janvier 1930).

Mais le charme n'y était déjà plus.

Tout 1930, l'action se traîne en Bourse et termine au plus bas au 31 décembre à 548 et l'obligation participante à 112.

C'est que la spéculation s'était mise à la baisse, sentant que le colosse pouvait bien avoir des pieds d'argile, autrement dit une base que la crise allait rendre fragile. 1931 voit s'accroître la rapide descente et il n'est pas loin de nous le temps où l'action s'établit un moment à 100 fr. et la Debenture à 24. Sur tous les marchés, à New-York, comme à Londres, en Suisse comme à Amsterdam, les baissiers précipitèrent leurs coups, et, bien entendu, les grands établissements financiers qui avaient poussé à la hause furent les tout premiers à mener la danse.

La perte n'est pas mince pour le public d'épargne. Il a été mis plus de 139 millions de couronnes de Debentures.

7 millions environ de petits titres courent donc le monde. En les comptant à 112 fr. en moyenne (31 décembre 1931), cela fait 780 millions de francs suisses à peu près. Le cours au 21 mars est de 5 à 6 fr. Chiffrez la perte : elle dépasse 745 millions largement. Paris évalue, pour sa seule tranche d'obligations et d'actions, à un demi-milliard de francs français la saignée de l'épargne française.

* * *

L'action de soutien que le gouvernement prépare en faveur de la « Scandinaviska Kreditaktiebolag » comprendra un prêt de 100 millions de couronnes consenti par le gouvernement. De plus, la trésorerie prendra à sa charge le montant dépassant 100 millions des engagements de la « Scandinaviska Kreditaktiebolag » à l'égard de la Banque nationale. Le gouvernement posera comme condition que les banques privées, de leur côté, participent à l'opération en avançant à la banque 40 ou 50 millions en proportion du chiffre d'affaires de chaque établissement.

D'ores et déjà, les banques auraient accepté définitivement cette collaboration. Les journaux font ressortir qu'il s'agit seulement de maintenir la liquidité de la « Scandinaviska Kreditaktiebolag » dont la situation n'est pas menacée.

D'autre part, la presse signale qu'un accord serait intervenu entre les représentants des différents partis politiques sur les points principaux du programme gouvernemental. L'appui du gouvernement en faveur de la banque serait donc assuré.

La Société Kreuger et Toll a demandé au gouvernement une prolongation d'un mois du moratoire qui lui a été accordé, c'est-à-dire jusqu'au 1er mai. La Société a déclaré que cette prolongation est désirable pour faciliter une enquête minutieuse sur la situation et permettre qu'elle suive son cours en toute tranquillité. Cette enquête ne peut être terminée d'ailleurs avant la fin d'avril.

AVIATION

Le record du raid Londres-Le Cap

L'aviateur écossais Mollison a battu le record pour le parcours d'Angleterre au Cap — soit 10,500 kilomètres environ — en arrivant dans cette ville en 4 jours 17 heures 19 minutes, au lieu de 5 jours 8 heures 37 minutes, record précédemment établi par M. Store et miss Salaman.

Une foule considérable attendait l'arrivée de Mollison, lundi, à l'aérodrome du Cap, qui était brillamment illuminé à l'approche de la nuit. Mais l'appareil de Mollison survola l'aérodrome sans s'y arrêter et se dirigea sur Capetown. Il finit par atterrir assez rudement à 6 h. 24 sur la grève, devant cette ville. L'aviateur était étourdi, mais non blessé ; l'appareil, gravement endommagé. Mollison fut secouru par un chauffeur de taxi, qui était sur le quai et qui l'amena ensuite à l'aérodrome.

Mollison a expliqué que les lumières de l'aérodrome lui avaient paru trop éclatantes pour qu'il pût atterrir en sécurité, étant très fatigué par le manque de sommeil. Lord Londonderry, ministre de l'Air, a adressé un télégramme de félicitations à Mollison, qui détient maintenant les records pour diverses liaisons aériennes entre les Dominions britanniques. Les étapes du parcours de Mollison ont été les suivantes : premier jour : Lympne à Colomb-Béchar ; deuxième jour : à l'oasis de Reggan ; troisième jour : à Niamey ; quatrième jour : à Saint-Paul-de-Loanga (Angola) ; cinquième jour : à Capetown.

Mollison a ainsi démontré que la liaison Angleterre-Le Cap est plus facile et plus rapide à travers l'Afrique du nord française et le Sahara que par la vallée du Nil.

Il avait choisi par l'Ouest africain la route la plus directe, mais la moins connue, à partir de Niamey, alors que miss Sallaman et M. Store avaient emprunté la route d'Egypte, du Nil, des grands lacs et de la Rhodésie (11.250 kil.).

Mollison a volé de jour et de nuit au-dessus de régions où la moindre panne eût été fatale.

L'ingénieur La Cierva a construit un nouvel autogire

En Angleterre, un nouvel avion, muni d'un système de contrôle absolument nouveau, vient de donner toutes satisfactions à l'essai.

L'inventeur en est l'ingénieur espagnol Juan de La Cierva. L'appareil est un perfectionnement de son autogire. Il a été construit à Southampton ; son apparition, sur l'aérodrome de cette ville, a stupéfié, dit-on, les spectateurs.

Il a déjà couvert plusieurs circuits au-dessus de l'aérodrome, à une altitude de plus de 300 mètres.

L'appareil n'a pas d'ailes, ni, par suite, de plans de contrôle latéraux, dont sont munies les ailes coutumières. Les trois « ailes de moulin » de l'autogire sont employées au contrôle de la machine. Leur axe est mobile, au gré du pilote, au moyen d'un volant semblable à celui d'une automobile.

Les constructeurs affirment que l'appareil assure un contrôle absolu, au point que le pilote peut lui garder toute stabilité aux vitesses les plus variées, par exemple à deux kilomètres à l'heure.

Dans l'aviation britannique

A la fin de cette année, les nouveaux appareils de l'aviation anglaise seront équipés, pour la plupart, avec des moteurs refroidis par circulation d'eau au moyen d'un procédé remarquable de vaporisation et de condensation.

Les essais avec des moteurs de ce type ont été si satisfaisants que les ingénieurs britanniques étudient actuellement la possibilité d'adapter ce système aux moteurs d'automobiles.

La vie économique

Importation de fromage étranger

L'Union suisse du commerce de fromage communique :

Les bruits les plus invraisemblables continuent à circuler aux Chambres et dans la presse, concernant l'achat de fromage à l'étranger par l'Union suisse du commerce de fromage ou par ses membres.

L'Union suisse du commerce de fromage est entièrement étrangère à toute importation de fromage. Elle ne s'occupe absolument pas du commerce des fromages étrangers.

L'automne dernier, quelques-uns de ses membres ont effectivement importé de petits lots de fromage. Il ne s'agissait toutefois que de Tilsit. Eu égard à la situation du marché suisse des produits laitiers, et sur l'invitation de l'Union suisse du commerce de fromage, ces membres ont renoncé complètement à l'importation de fromages étrangers depuis la mi-novembre.

Cependant, certains membres qui, de tout temps, ont importé régulièrement des quantités peu importantes de spécialités de fromage, soit du Gorgonzola, ont été autorisés à en recevoir à l'avenir dans les mêmes proportions que jusqu'ici, et sous contrôle.

Des importations massives de fromage étranger bon marché ont été effectuées par des marchands ou personnes qui ne font pas partie de l'Union suisse du commerce de fromage, et ne sont, par conséquent, pas soumises à son contrôle.

Il est exact que quelques rares membres se livrent occasionnellement, à l'étranger, dans un cadre très restreint, au commerce des fromages étrangers. Par exemple, des fromages ont été achetés en Allemagne et dans le Vorarlberg et expédiés en Amérique, le plus souvent pour récupérer des avoirs en marcs « gelés ».

L'Union suisse du commerce de fromage n'a pas la compétence, ni l'intention d'interdire de semblables opérations à ses membres. En effet, les succursales de ses membres à l'étranger sont des maisons indépendantes, réduites à faire le commerce des fromages étrangers. L'Union suisse du commerce de fromage n'a donc pas le droit de leur fixer des prescriptions, de sorte qu'il est tout à fait injuste de la rendre responsable de leurs faits et gestes.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Horrible tuerie

Hier mercredi, à Vendal, près de Drontheim (Norvège), un jeune homme de vingt et un ans a tué à coups de hache son père, sa mère et ses cinq frères et sœurs, âgés de 4 à 20 ans, et a mis le feu à la maison. Ensuite, il a lui-même prévenu par téléphone les pompiers et la police.

Tués par la foudre

Hier mercredi, au cours d'un violent orage qui a éclaté sur le terrain de golf de Maidenhead (Berkshire, Angleterre), un joueur de golf et son aide, jeune homme de seize ans, ont été tués par la foudre. Un autre joueur a dû être transporté à l'hôpital partiellement paralysé.

Les bandits américains

A Minneapolis (Minnesota, Etats-Unis), hier mercredi, sept bandits armés de mitrailleuses, de fusils et de revolvers ont fait irruption dans une succursale isolée de la « North Western National Bank » et, après avoir terrorisé le personnel, se sont enfuis en emportant 150,000 dollars de titres.

Quatre personnes carbonisées

A Gogama (Ontario, Canada), un incendie s'est déclaré, hier mercredi, dans une maison, à la suite de l'explosion d'un fourneau à pétrole. Une mère et ses trois enfants ont péri.

Explosion meurtrière

A Agram (Croatie), dans la nuit de mardi à hier mercredi, une explosion s'est produite à l'atelier du Star-Film, provoquant un violent incendie qui a détruit tout l'immeuble. L'explosion ayant obstrué l'escalier, les locataires durent fuir par les fenêtres. Plusieurs d'entre eux sautèrent du 2me étage, se blessant grièvement.

Jusqu'à présent, on compte quatre morts et vingt-neuf blessés. Le chiffre exact des victimes ne sera connu que lorsque les décombres auront été déblayés.

Faux monnayeurs

A Bregenz (Vorarlberg), un charpentier tyrolien et un manœuvre de Carinthie ont essayé de mettre en circulation de fausses pièces suisses de 5 francs, au millésime de 1924 et portant la lettre B. Au moment de leur arrestation, ils étaient porteurs de 12 pièces fausses. Chez eux, on a trouvé des formes, des limes et du plâtre, ainsi que deux modèles non réussis.

FROID ET NEIGE EN ITALIE

Avant-hier, mardi, une tempête de pluie et de neige s'est abattue sur toute l'Italie du nord, de Gênes à Venise. En certains endroits, il a neigé abondamment et le thermomètre est tombé à zéro.

Les bulletins météorologiques d'hier prévoyaient que le mauvais temps allait s'étendre à toute l'Italie.

Les Italiens soupirent après l'arrivée du printemps. Ils ont rarement vu une saison aussi mauvaise. Un journal a pu parler en plaisantant de « l'indiscipline scandaleuse des saisons ».

FRIBOURG

LE CRIME DE SALES

Le juge d'instruction de la Sarine, à Fribourg, recherche deux individus qui seraient les auteurs du meurtre de Mlle Laure-Mélanie Mauron.

Signalement du premier individu : homme de taille moyenne vêtu d'un complet veston brun kaki sale, casquette beige, figure avec front proéminant ; âge : de 20 à 25 ans.

Signalement du deuxième individu : homme de grandeur moyenne, vêtu d'un habit noir passé, casquette beige, maigre, mauvaise mine, yeux noirs, petites mains, peau blanche, âgé de vingt à trente ans.

Tous renseignements sont à communiquer au juge d'instruction de Fribourg, téléphone 77, ou à la police de sûreté de Fribourg, téléphone 59.

Ces deux individus s'étaient attablés, le lundi de Pâques, dans un café de Marly, où leur attitude avait paru extrêmement louche. Ils demandèrent une consommation et se firent indiquer le chemin à prendre pour se rendre au château de M. de Graffenried, à Villars-sur-Marly. Ils se rendirent ensuite à ce château, pour demander la charité.

Mlle Mauron avait, paraît-il, fait part à son entourage de certaines craintes qu'elle avait au sujet de rôdeurs, dont elle aurait remarqué la présence, quelques jours avant le crime.

M. Python, juge d'instruction, a ordonné une enquête très minutieuse dans toutes les fermes de la contrée, où on pourrait avoir aperçu les deux individus. Il a également donné leur signalement à tous les postes de gendarmerie de la Suisse.

L'autopsie du cadavre de Mlle Mauron n'a pas apporté de nouvelles précisions pour l'enquête. Le corps était trop carbonisé pour qu'il fût possible de faire la moindre constatation. On n'a pu découvrir aucune trace de balle.

Il n'est pas prouvé qu'il y ait eu effraction, comme on le croyait tout d'abord. Toutes les serrures de la maison qu'on a retrouvées étaient en parfait état. Il était très facile de pénétrer dans la maison par une fenêtre et les assassins ont pu très bien employer ce chemin. D'après la position du cadavre, il semble que Mlle Mauron n'est pas morte dans son lit et qu'elle a fait quelques mouvements pour échapper au danger qui la menaçait.

Selon une personne de l'entourage de Mlle Mauron, le pistolet-flobert, qui se trouvait à côté du cadavre, ne devait pas appartenir à la victime. Celle-ci possédait, en effet, un revolver et elle avait déclaré à plusieurs reprises qu'elle pouvait se défendre, s'il lui arrivait d'être attaquée dans sa maison. Le pistolet-flobert va être soumis à un expert, qui s'efforcera de déterminer si le coup a été vraiment tiré, ou si l'arme ne contenait qu'une douille vide.

D'après les circonstances du crime, il paraît bien que les bandits étaient au courant des habitudes de la victime, ce qui pourrait amener peut-être les recherches sur une autre piste.

La trouvaille de la sacoche de Mlle Mauron a une cinquantaine de mètres de la maison incendiée, semble montrer que les individus, leur coup fait, se sont précipitamment enfuis du côté de Tinterin.

Mlle Mauron s'occupait d'une agence d'informations économiques, qui était en train de préparer la publication d'un ouvrage illustré, sur la situation des divers pays, au point de vue économique. Elle voyageait beaucoup à l'étranger. Elle vivait à Sales, sans beaucoup de relations avec ses voisins. Les assassins devaient être au courant de ses habitudes.

Tramways

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce qui concerne l'introduction de l'horaire d'été sur la ligne de tramways Tilleul-Cimetière les samedis, dimanches, jours fériés et jours de foire.

Dernière heure

La navette du budget français

Paris, 31 mars.

(Havas.) — La Chambre a voté ce matin, jeudi, à 4 heures (5 heures en Suisse), en deuxième lecture, par 402 voix contre 131, le projet de budget. Celui-ci retournera devant le Sénat.

La Chambre, qui continue à siéger, a adopté ensuite divers projets.

La date des élections en France

Paris, 31 mars.

Selon le *Matin*, le décret fixant la date des élections paraîtra à la fin de la semaine dans l'*Officiel*.

Le *Matin* et l'*Echo de Paris* croient pouvoir préciser que la date choisie sera le 1er et le 8 mai.

La réponse irlandaise à l'Angleterre

Dublin, 31 mars.

(Havas.) — La réponse irlandaise à la note britannique sur le serment et les annuités foncières ne sera probablement envoyée que demain vendredi.

Le conflit de Malte

Rome, 31 mars.

M. Fedele, ancien ministre de l'Instruction publique, a présenté au Sénat une interpellation demandant au ministre des affaires étrangères quelle action compte entreprendre le gouvernement italien en raison des intentions du gouvernement britannique de supprimer l'enseignement de la langue italienne dans les écoles primaires de Malte, et l'usage de l'italien dans les tribunaux. Cette interpellation est aussi signée par M. Gentile, ancien ministre.

Le conflit sino-japonais

Londres, 31 mars.

On mande de Changhaï au *Times* :

La perspective d'accord sur le retrait des forces japonaises semble entièrement disparue.

Les Chinois n'acceptent que de discuter les conditions d'une trêve et se refusent à négocier sur les difficultés qui ont motivé l'invasion japonaise.

Les Japonais ont signifié leur intention de demeurer sur place tant qu'ils n'auront pas obtenu les garanties qu'ils estiment nécessaires.

Le budget des cultes en Espagne

Madrid, 31 mars.

(Havas.) — Les Cortès ont repoussé, par 156 voix contre 16, une proposition de M. Botella supprimant le budget des cultes. Cette proposition était combattue par les radicaux-socialistes, les socialistes, les radicaux et l'action républicaine catalane. MM. Maura, Alba et Ossorio y Gallardo se sont prononcés pour le maintien des traitements du clergé tant que la loi fixant les relations entre l'Eglise et l'Etat n'aura pas été votée.

Des détenus espagnols mettent le feu à la prison

Malaga, 31 mars.

(Havas.) — Des grévistes, arrêtés à la suite des incidents d'Antequerra, ont brûlé leurs paillasses, attaqué leurs gardiens, dont deux ont été maîtrisés. Les gardes civils, alertés, se sont contentés de garder les issues de la prison, les détenus menaçant d'égorger leurs gardiens. Le feu a gagné toute la prison.

Les communistes en Espagne

Barcelone, 31 mars.

(Havas.) — La police a surpris 51 syndicalistes, réunis clandestinement au syndicat de la métallurgie. Les syndicalistes en question étaient en train d'arrêter un plan tendant à troubler les fêtes commémoratives de la proclamation de la république, le 14 avril prochain. On s'attend à de nouvelles arrestations.

Les monarchistes et Alphonse XIII

Madrid, 31 mars.

Les personnalités politiques demeurées fidèles au régime monarchique et à la personne d'Alphonse XIII avaient eu des entrevues, à la suite de la publication dans la presse étrangère des manifestes de l'ex-roi et d'Alphonse-Charles de Bourbon et du pacte conclu entre ces derniers.

Ces personnalités étaient convenues de rédiger une lettre et de l'adresser au duc de Miranda, pour qu'il en fût donné connaissance à l'ancien souverain.

Dans cette lettre, elles demandaient à Alphonse XIII si les manifestes et le pacte en question étaient authentiques, car elles n'avaient jamais été consultées par l'ex-roi au sujet des tractations avec le prétendant carliste et ses partisans.

De retour de sa croisière en Méditerranée, Alphonse XIII a confirmé l'authenticité des manifestes et du pacte. Les personnalités monarchistes de Madrid se sont réunies de nouveau et ont déclaré renoncer à écrire à leur ancien souverain.

On croit savoir, dans les milieux bien informés, que plusieurs anciens ministres de l'ancien régime, froissés du manque de confiance d'Alphonse XIII et de son entourage à leur égard, seraient disposés à se rapprocher du régime républicain.

L'élection présidentielle allemande

Munich, 31 mars.

Adolphe Hitler vient d'annoncer dans un manifeste publié par le *Vœlkischer Beobachter* que, en réponse aux nombreuses interdictions prononcées ces temps derniers contre la presse raciste par les autorités allemandes, les journaux politiques racistes les plus importants paraîtront en un nombre triple ou quadruple d'exemplaires, à partir du 31 mars.

Hitler espère ainsi intensifier, dans la mesure du possible, sa propagande électorale.

Les tarifs de la traversée de l'Atlantique

Bruxelles, 31 mars.

Une conférence des compagnies de navigation s'est réunie, hier mercredi, à Bruxelles, pour examiner la question de la réduction des prix du passage de l'Atlantique. Vingt compagnies ont pris part à cette conférence.

Londres, 31 mars.

(Havas.) — La Cunard Line a réduit ses tarifs de traversée transatlantique dans la même proportion que les autres compagnies.

Le budget américain

Washington, 31 mars.

(Havas.) — Les perspectives de l'équilibre du budget de l'exercice 1933 s'annoncent plus favorables. On peut espérer que la Chambre des représentants aura voté d'ici à la fin de la semaine les ressources supplémentaires indispensables pour combler le déficit prévu. Hier mercredi, cette assemblée a adopté successivement divers relèvements des tarifs postaux, télégraphiques, radio-télégraphiques et téléphoniques, impôt sur les spectacles, augmentation des taxes sur les corporations. Ces différentes mesures procureront, à elles seules, des revenus additionnels d'environ 263 millions de dollars.

Les embarras financiers de la Grèce

Athènes, 31 mars.

A la Chambre, M. Maris, ministre des finances, a exposé la situation financière du pays. Il a dit notamment que l'amortissement des emprunts intérieurs sera suspendu pour une année et les intérêts mêmes des emprunts seront diminués de 25 % pendant une année aussi.

Puis M. Vénizélos, président du Conseil, a pris la parole. Il a déclaré que le rapport du comité financier est considéré comme insuffisant et que le gouvernement tâchera d'obtenir une amélioration auprès du Conseil de la Société des nations, le 11 avril.

M. Vénizélos se considère dégagé de l'engagement pris par lui dans le mémoire remis aux trois puissances. Ayant versé les intérêts des emprunts étrangers venant à échéance le 1er avril pour répondre aux recommandations faites, M. Vénizélos a déclaré qu'il était impossible au pays de verser d'autres intérêts prélevés sur la maigre couverture de la Banque de Grèce, si le Conseil de la Société des nations ne se montre pas plus large que le comité financier.

Le voyage à Moscou du médecin allemand Zondek

Berlin, 31 mars.

On sait que le médecin allemand Hermann Zondek, qui s'est spécialisé dans l'étude des hormones et des fonctions de l'hypophyse, vient d'être invité par le gouvernement des Soviets à se rendre à Moscou.

Cette nouvelle a provoqué une certaine sensation dans les milieux politiques, mais l'ambassade des Soviets à Berlin a démenti les bruits selon lesquels M. Zondek serait appelé à donner des soins à Staline. Le médecin allemand aurait été seulement chargé d'examiner au Kremlin 50 à 60 fonctionnaires soviétiques et de faire une série de conférences scientifiques. Le bruit n'en continue pas moins à courir que M. Zondek serait chargé d'appliquer à Staline un traitement consistant en injections de brome destinées à calmer des troubles nerveux.

Le nouveau rabbin de Jérusalem

Riga, 31 mars.

M. Sax, principal rabbin de Riga, est désigné comme principal rabbin de Jérusalem en remplacement du célèbre rabbin Sonnefeld, mort récemment.

Mort du docteur Pacaud, député de la Vendée

Paris, 31 mars.

On annonce la mort du docteur Raoul Pacaud, député radical de la Vendée, décédé aux Sables-d'Olonne, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 70 ans.

L'accident mortel de trois aviateurs

Bagdad, 31 mars.

(Havas.) — L'avion français qui transportait M. de Reynier (voir *Nécrologie*), faute de n'avoir pas la téléphonie sans fil à bord, n'avait pu être avisé de l'imminence d'une tempête.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

31 mars

BAROMÈTRE

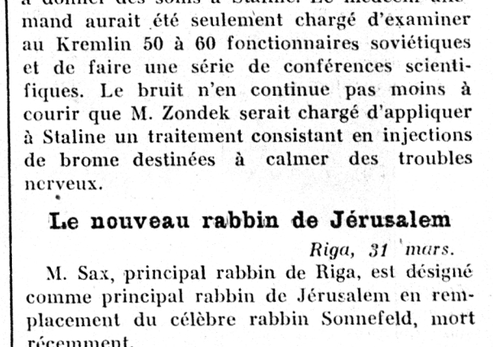

THERMOMÈTRE

mars	25	26	27	28	29	30	31	mars
7 h. m.	—5	—4	3	6	3	3	7	7 h. m.
11 h. m.	0	5	8	7	6	8	6	11 h. m.
7 h. soir	4	6	6	6	6	10		7 h. soir

Notre légation à Londres

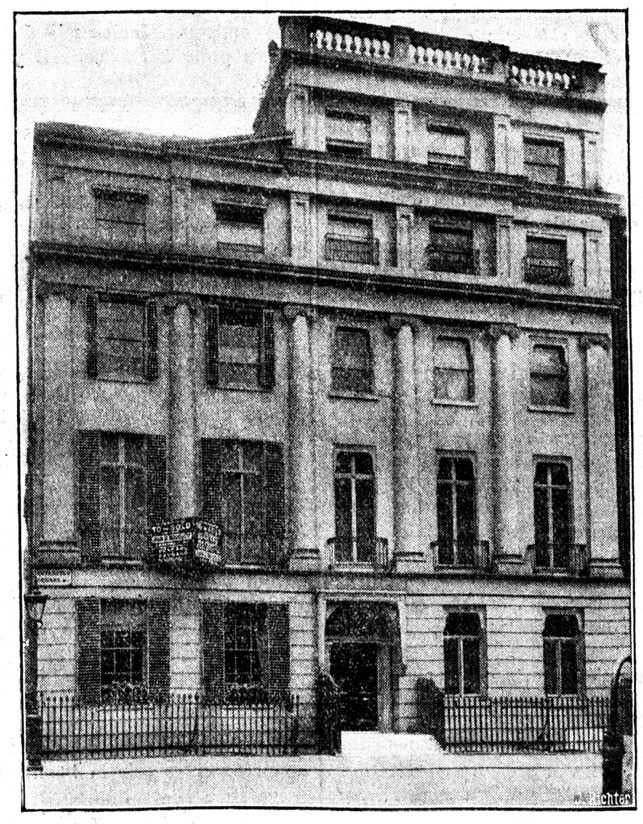

La Confédération a acquis récemment, à Londres, pour le prix de 750,000 francs, trois immeubles à l'usage de notre légation et de notre consulat. Notre ministre, M. Paravicini, y aura ses appartements. Cette acquisition a pu être faite dans des conditions avantageuses. La situation est excellente, à égale distance des deux plus beaux parcs de la ville : Hyde Park et Regent's Park.

Les livres de piété pour les enfants

Si nous gardons tous le souvenir de certains livres qui ont enchanté nos premières années à tel point que nous trouvons plaisir à les ouvrir encore, parce que nous y respirons notre enfance, bien d'autres ne nous ont laissé qu'une impression d'insurmontable ennui. C'est qu'il est fort difficile d'écrire pour les enfants, et n'y réussit pas qui veut. Mais, lorsqu'il s'agit de livres de piété, l'entreprise est encore plus délicate : trop de ces ouvrages n'aboutissent qu'à rebuter les jeunes lecteurs, soit parce que les idées qui y sont exprimées dépassent décidément leurs capacités intellectuelles, soit parce que la forme en est ou trop austère ou trop mièvre.

Et pourtant, le cœur de l'enfant se tourne spontanément vers Dieu. Il n'a pas à faire effort pour prendre contact avec le surnaturel : on dirait qu'il y atteint de plain-pied, et c'est que, en effet, sa raison toute naïve n'a pas encore élevé, entre les choses de la terre et celles du ciel, cette barrière que construisent trop souvent plus tard nos fautes et notre orgueil d'hommes. Il semblerait donc facile de parler du divin à ces petites âmes : mais il faut justement, pour se faire comprendre d'elles, se faire une âme à l'image de la leur, rejeter nos complications et nos subtilités, et ne pas considérer l'enfant comme un être inférieur, à qui l'on expliquerait, avec une condescendance un peu dédaigneuse pour sa faiblesse, quelques-uns des résultats auxquels a su atteindre l'acuité de notre intelligence. Ici aussi s'applique la parole du Christ : « Si vous ne devenez semblables à un de ces petits... » Rares sont les auteurs qui parviennent à cette simplicité nécessaire, plus rares encore ceux qui y parviennent sans effort.

Aussi faut-il saluer avec gratitude l'apparition d'un livre comme cette *Imitation de l'Enfant Jésus* [1], que le cardinal archevêque de Paris a honoré d'une préface. Le titre en indique l'objet. Prendre le Christ pour modèle, marcher sur ses traces, suivre, de loin sans doute, l'exemple qu'Il nous a donné, voilà le but de toute âme vraiment chrétienne : la méditation de sa vie a toujours été et sera toujours l'instrument de perfection des cœurs pieux. Mais les enfants aussi ont besoin d'un modèle et d'un modèle qui leur ressemble : c'est vers Jésus enfant qu'il faut tourner leurs regards : « L'Evangile, écrit Mlle Pératé, ne dit presque rien de l'enfance de Jésus, mais il contient un petit mot qui peut nous faire penser bien longtemps : « L'Enfant Jésus retourna avec ses parents à Nazareth, et Il leur était soumis. Il grandissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes. » Et, en partant de ce texte et en laissant parler son cœur, elle fait passer sous nos yeux, en une série de tableaux très brefs ; quelques scènes de cette enfance telle que sa piété se la représente et telle qu'elle a bien pu être en réalité. N'y cherchez pas d'histoires extraordinaires, comme on en trouve un trop grand nombre dans le vieil *Evangile de l'Enfance*, regardé de bonne heure comme apocryphe par l'Eglise et qui devrait plutôt s'appeler le *Roman de l'Enfance*, tant il est loin, par son inspiration générale, de l'esprit de l'Evangile. Cet esprit domine, au contraire, d'un bout à l'autre, l'ouvrage de Mlle Pératé. Loin d'être extérieur et frappant, le merveilleux y est intime et comme caché ; ou plutôt il n'y a point là de merveilleux, mais seulement le sentiment du surnaturel qui baigne toutes choses de sa divine lumière. Si l'on y voit le palmier qui s'incline pour que la Vierge en puisse cueillir les fruits, ou les bêtes de la forêt qui viennent se rassembler autour de l'Enfant, c'est que ce sont là des symboles, ou plus exactement des témoignages de la soumission de la nature à Celui qui l'a créée. Et d'ailleurs ces scènes ne se distinguent pas des autres : elles restent toutes paisibles et familières, comme celles qui les entourent et qui nous font voir l'Enfant grandir peu à peu « en sagesse, en âge et en grâce » : *Les premiers pas, Prière du soir, Le Lévite voyageur, L'atelier, A la rencontre de saint Joseph, Jésus sert sa Mère, L'école, L'amitié de Jésus, La fête de la Sainte Vierge,* bien d'autres encore, qui nous font pour ainsi dire pénétrer graduellement dans l'intimité de la sainte Famille. Et parfois vient se mêler à ces évocations la pensée de la Passion future, qui achève de leur donner tout leur sens.

C'est que, à la description, s'ajoute la méditation : elle n'est pas annoncée par un titre rébarbatif ; elle ne se délaye point en pages de considérations profondes ou de phrases alambiquées : elle tient en quelques lignes toutes brûlantes de piété et toutes claires de simplicité, elle est comme l'épanouissement et la floraison naturelle de l'âme, devant le tableau qui lui est présenté.

Ce texte si limpide et si lumineux suffirait à lui seul à attirer l'enfant et à le retenir. Mais il est doublé par de frais pastels, compositions en pleine page dont la reproduction est digne de tout éloge et qui mettent sous les yeux du lecteur les scènes évoquées déjà avec tant de relief. Faut-il dire que ces compositions illustrent ce texte, ou que ce texte illustre ces compositions ? L'auteur lui-même serait sans doute empêché de répondre à cette question. La vérité est qu'ils sont nés de la même inspiration, qu'ils se complètent et s'unissent en un ensemble d'une parfaite harmonie. Pour caractériser ces pastels, il faudrait redire ce qui vient d'être dit : ici et là, tout est franc et direct ; ici et là, même fraîcheur de coloris, même simplicité naïve, même piété profonde, même tendresse et même chaleur de cœur. Chacune de ces images est, elle aussi, une méditation. Quelle intimité heureuse se dégage de telles d'entre elles, par exemple de celle où nous voyons, dans un jardin fleuri de lys, près d'une vasque où s'épanche une source, au pied d'un palmier dont l'ombre mouvante se dessine parmi les fleurs sur le haut mur de brique rose, l'Enfant divin, vêtu de blanc, qui serre tendrement dans ses bras la tête de son compagnon de jeux agenouillé devant lui, tandis que, au premier plan, la Vierge, derrière laquelle un bouquet de roses s'épanouit dans un vase, regarde avec amour, tout en filant, le petit groupe ; et cela s'appelle : l'Amitié de Jésus : « Etre l'ami de Jésus, que ce devait être bon !... Nous n'aurons pas le bonheur d'entrer dans la petite maison de Nazareth, mais l'église est maintenant aussi la maison de Jésus. » Une autre nous montre, dans le soir tombant, saint Joseph et la Sainte Vierge assis l'un près de l'autre au jardin et la Mère abandonnant sur ses genoux l'ouvrage commencé pour suivre des yeux l'Enfant qui « arrose les plantes abattues par la grande chaleur » : paix sereine des âmes pures. Ailleurs, saint Joseph revient de son travail et l'Enfant court impétueusement se jetter dans ses bras ; le charpentier a posé à terre sa boîte à outils et fléchit le genou pour recevoir Jésus et le presser sur son cœur. Ou bien nous assistons aux premiers pas de l'Enfant : dans une prairie semée de fleurs, il va, petit « château-branlant », la jambe lancée en avant avec effort : il a quitté sa Mère qui, les mains jointes, admire, tremble et adore ; et saint Joseph s'apprête à l'accueillir, en tendant les bras le plus qu'il peut pour que le chemin soit moins long...

Mais il faudrait citer toutes ces images qui, sans rien de convenu ni d'apprêté, sans chercher non plus aucun effet de surprise, délicates comme les fleurs qui s'ouvrent sur chacune d'elles, pures comme les sources qui y coulent partout, naïves comme une prédelle du *Quattrocento,* rajeunissent et renouvellent l'iconographie traditionnelle. Ou plutôt, il faut voir ce petit livre, le feuilleter, le lire de près. J'ai parlé des enfants : mais les « grandes personnes », elles aussi, auront plaisir — et profit — à le regarder par-dessus leurs petites têtes. Chaque foyer, à Fribourg, devrait faire une place à cette *Imitation,* dont les pages si ferventes sèmeront dans l'âme de nos enfants la « petite étincelle » de l'amour divin.

PIERRE FABRE
professeur à l'Université.

[1] *L'Imitation de l'Enfant Jésus. Légendes et méditations enfantines.* Texte et images en couleur, par Marie-Agnès Pératé. Album in-40 de 102 pages, avec 22 grandes compositions sous cartonnage en couleur. Paris, Bloud et Gay, 1932, 30 fr. français.

Les avalanches

UNE AVALANCHE DANS L'ENGADINE.
Une équipe d'ouvriers déblaye rapidement la route afin de rétablir la circulation.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le trust de l'acier

A New-York, M. Miron Taylor, président du comité financier de l' « United Steel Corporation », a été élu président du conseil d'administration de cette compagnie en remplacement de M. J.-P. Morgan.

LES SPORTS

La course de côte de La Turbie

Le meeting automobile de Nice, dans lequel était incorporé le concours international de tourisme Paris-Nice, a pris fin avec la course de côte de La Turbie.

Sur les 6 kilomètres 300 d'un parcours accidenté, de beaux résultats ont été obtenus, tant en voitures qu'en motocyclettes.

Le record général de la côte a été battu, en voitures, par Wimille (Bugatti), en 3 m. 52 s. 3/5, moyenne 96 km. 758, meilleur temps de la journée (ancien record : 3 m. 53 s. 3/5, par Dreyfus), et en motocycles par Debaisieux (Monet-Goyon), qui couvrit la distance en 4 m. 17 s. 2/5, soit à la moyenne de 91 kilomètres 673, en catégorie 500 cm³, et à 90 km. de moyenne en catégorie 350 cm³.

Demeures illustres

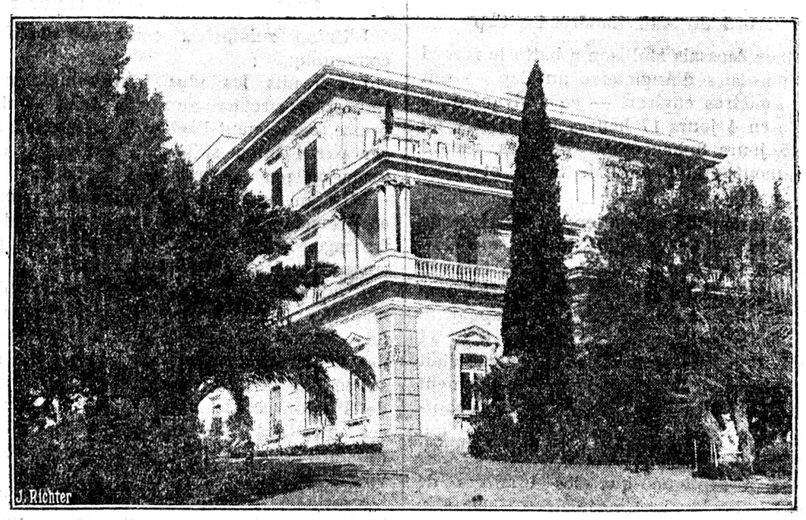

L'Achilleion, dans l'île de Corfou, propriété de Guillaume II, va être transformé en hôtel.

CARNET DE LA SCIENCE

Une croûte de glace de 2600 mètres d'épaisseur

Le Groënland, ce vaste continent situé au nord-est du Canada, constitue une véritable énigme scientifique pour les géologues. En effet, à l'inverse des autres terres polaires qui sont formées de montagnes ou de plateaux recouverts d'une couche relativement mince de glace, on soupçonnait depuis longtemps que le Groënland présentait la forme d'une énorme cuvette à bords surélevés et coiffée d'une gigantesque calotte glaciaire ; ce dépôt de glace serait le plus « puissant », c'est-à-dire le plus épais du monde et il était important de mesurer cette épaisseur. C'est ce qui a été réalisé récemment par une mission allemande dirigée par le docteur Wegener, qui a, du reste, malheureusement disparu dans cette expédition. Le procédé consiste à faire détonner à la surface de la glace une charge d'explosifs et à noter le temps qui s'écoule entre l'explosion et l'écho de cette explosion contre le sol ferme, au-dessous de la glace ; comme on connaît la vitesse de propagation du son à travers la glace, on obtient ainsi l'épaisseur cherchée. On a trouvé qu'au centre du continent, pour une altitude de 2,940 mètres, la couche de glace atteignait 2,640 mètres, de sorte que la terre ferme émerge seulement à 300 mètres. Au contraire, au voisinage des côtes, l'altitude du sol est de 600 mètres, avec une épaisseur de glace de 800 mètres. La constitution du Groënland est donc bien celle d'un bassin « creux », recouvert d'une carapace glacée. Cette carapace n'est, d'ailleurs, pas immobile : elle descend lentement tout le long du littoral, par son propre poids et forme des *icebergs* qui se détachent et flottent à la surface de la mer. On estime que la presque totalité des icebergs qui « infestent » au printemps les parages de Terre-Neuve proviennent ainsi du Groënland, d'où ils sont apportés par le courant nord-sud, qui longe la côte du continent américain. Les mesures du docteur Wegener expliquent les dimensions colossales de ces icebergs, qui dépassent 100 mètres de hauteur et qui constituent un grave danger pour la navigation maritime.

Pour la langue française

« J'en étais sidéré. »

Sidéré est un néologisme auquel on donne le sens de stupéfait, interdit, abasourdi. Il a été tiré du mot latin *sidus* (astre) qui fait au génitif *sideris ;* on l'a employé, par figure de style, en raison de l'analogie qu'il y a entre l'état de stupéfaction où vous jettent une parole, une rencontre, un événement quelconque, et l'état subit de maladie que les anciens attribuaient parfois à l'influence néfaste d'un astre. C'est une analogie bien lointaine, bien factice, bien tirée par les cheveux. Mais le mot lui-même est joli. On en a aussitôt fait le verbe *sidérer* : « Il m'a sidéré de son regard perçant. »

Echos de partout

« MOI, A VOTRE PLACE... »

Si quelque chose peut exaspérer celui qui éprouve un chagrin, un désagrément, un ennui dont il fait la confidence, c'est de tomber sur un monsieur qui lui répond avec aisance : « Moi, à votre place... », et qui offre une solution au problème, solution dont l'excellence ne fait aucun doute pour lui.

Un père qui se lamente parce que son fils fait des sottises trouve toujours un éducateur théorique pour lui donner des conseils :

— Moi, à votre place...

Un commerçant dont les affaires vont mal, la tête dans ses mains, fait des opérations compliquées dont il attend un miracle. Un ami arrive, à qui il confie ses angoisses ; au lieu de lui offrir une aide pour sa fin de mois, l'ami se carre dans sa chance :

— Moi, à ta place...

Un malade tousse et crache ; la fièvre le brûle ; il a consulté tous les médecins, il a employé tous les remèdes. C'est toujours un visiteur rubicond, vermeil, éclatant de santé qui lui dit :

— Moi, à votre place...

Vous avez quelques billets de mille francs, parcimonieusement économisés pour acheter une petite voiture d'occasion ; à ce moment-là, vous tombez sur un connaisseur qui traite l'affaire largement :

— Moi, à votre place..., et il vous indique une automobile de vingt mille francs, qui ne manquerait pas, heureusement, de vous donner de grandes satisfactions.

En toute occasion, vous tombez sur un monsieur qui se croit assez malin pour vous donner des conseils et à qui, d'ailleurs, — car il faut être juste envers tout le monde —, s'il vous confessait un ennui, vous ne manqueriez pas de répondre : « Moi, mon cher, à votre place... »

LES ANGLAIS DANS LEUR ILE

Les Anglais, par économie autant que par dignité, prétendent aujourd'hui vivre sur leur propriété, c'est-à-dire de ce que produisent leur île et ses dépendances. Ils veulent se passer de ce que leur envoyait jadis le continent européen ; en somme, ils s'infligent de leur plein gré la punition du blocus continental, qui jadis les irrita si fort contre Napoléon. Le *Sunday Express* soutient même que, sur Londres, brille le même soleil que sur la Riviera. Le *Sunday Express* a raison : c'est exactement le même soleil ; seulement, à Londres, il brille derrière le brouillard.

MOT DE LA FIN

Entre jeunes filles :

— Tu as eu des surprises parmi tes cadeaux de Pâques ?

— Oui, une. Janine m'a donné un livre que j'avais prêté à Françoise il y a six mois !

7 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Le secret du Faron

par Paul SAMY

Les circonstances avaient mis André, la veille, en présence d'une double situation.

Au cours d'un dîner officiel, donné à l'occasion de l'Exposition coloniale, il avait été présenté au nouveau gouverneur de Madagascar par le préfet de la Seine.

Ce dernier l'avait en grande estime. Il le recommanda comme un fonctionnaire d'élite au gouverneur, qui cherchait à s'attacher un secrétaire général jeune et de solide instruction administrative. Il s'en était ouvert au préfet. Quelque regret qu'il éprouvât de se séparer d'un de ses meilleurs collaborateurs, ce dernier lui désigna Servant.

Convoqué la veille au cabinet que le gouverneur récemment nommé occupait au pavillon de Flore, celui-ci lui fit part de l'offre du préfet, à laquelle il acquiesçait, en faisant luire à ses yeux les avantages d'un poste qui ouvrait devant lui un avenir certain dans la haute administration coloniale.

L'offre était tentante. André en fut ébloui, car ce n'était pas seulement pour lui un avancement inespéré, mais encore une notable amélioration de sa situation pécuniaire, sa mère et lui vivant modestement d'une demi-pension de guerre et de ses maigres appointements.

La pensée de laisser seule Mme Servant fut la première objection qu'il opposa à la proposition du gouverneur. Mais ce dernier, marié et père de famille, lui assura que la vie à Tananarive était, au dire du collègue qu'il allait remplacer, aussi agréable qu'en France, et que rien n'empêchait que le jeune homme n'y fût accompagné par Mme Servant.

A la réflexion, André pensa, en effet, que sa mère encore très vaillante qui, jadis, avait suivi son mari, officier d'infanterie coloniale, en Indochine, n'hésiterait pas à rester près de son fils.

C'est alors que la figure de Blanche lui apparut. Partir, c'était s'éloigner d'elle, et pour combien de temps ! C'était briser le rêve qu'il avait fait de l'épouser prochainement.

Il demanda au gouverneur quelques jours de réflexion, sans lui révéler la véritable cause du délai qu'il sollicitait pour sa réponse.

Et cette réponse dépendait de la jeune fille elle-même. Il s'était donné jusqu'au soir de leur dernière rencontre pour lui avouer son amour et mettre son sort entre ses mains.

Il la quittait en cette matinée où il avait fait allusion à une séparation, plus rassuré sur les sentiments de Blanche. Mais c'était mieux encore qu'il attendait d'elle.

Sa décision serait la sienne.

Lorsque leur retour à Asnières, vers midi, les réunit, il ne revint pas sur leur court colloque du matin, leur petit voyage dans un train de banlieue toujours encombré ne leur permettant pas de s'entretenir à loisir.

Le soir, du moins, les heures de bureau ne les pressant point, ils pourraient prolonger leur tête-à-tête et causer librement.

En attendant, il ne put s'empêcher de mettre sa mère au courant de l'offre qu'on lui faisait. Il lui en parla au déjeuner.

— Eh bien, mon petit, dit-elle, il faut accepter. Tu ne trouveras jamais une pareille occasion d'améliorer ta situation et d'occuper un poste qui te mette en valeur.

— Mais toi, maman ? fit-il.

— Moi ? Mais je vais avec toi si ma présence ne doit pas te gêner.

— Oh ! maman.

— Qu'est-ce que c'est, ajouta-t-elle, que d'aller à Saïgon, à Pondichéry ou à Madagascar ? A peine vingt jours de voyage aujourd'hui. J'en ai vu bien d'autres et la traversée ne m'effraye pas. Et puis, c'est ton avenir et je n'ai pas le droit de l'entraver. C'est entendu, n'est-ce pas ? Tu diras à ce brave homme de gouverneur que tu consens, et moi j'irai dès demain remercier le préfet d'avoir pensé à toi.

— C'est que, fit-il, hésitant, il n'y a pas que toi.

— Pas que moi ? Je ne comprends pas.

— Tu vas comprendre. Peut-être t'es-tu doutée que j'aimais Blanche Thouny...

— Sans doute, je l'ai deviné. Mais j'ai pensé que c'était simplement de bonne amitié.

— C'est plus sérieux. J'ai l'intention de l'épouser.

— Ceci est autre chose, fit la mère d'André, devenue soucieuse. Blanche est une jeune fille accomplie que je t'aurais souhaitée pour femme si j'avais cru que ce mariage fût possible.

— Pourquoi impossible ? demanda André qui s'effrayait d'un infranchissable obstacle.

— Parce qu'elle n'a rien que son traitement et toi le tien, ce qui ne vous permettrait pas d'entrer en ménage. Tu sais bien que Mme Thouny et sa fille, comme moi d'ailleurs, ne vivent, elles, que de la retraite du commandant, moi de la demi-retraite de femme d'officier. Lui et moi disparus, de quoi vivriez-vous avec le peu que Blanche et toi gagnez mensuellement ? On ne bâtit pas une famille sur la misère. Une chaumière et un cœur, c'était bon dans les romans d'autrefois, mais ce n'est pas la vie, surtout la vie chère d'aujourd'hui.

— Mais, maman, partir, et partir si loin, c'est mettre l'irréparable entre elle et moi.

— Voyons, mon petit, réfléchis. D'abord, nous discutons là sur des suppositions. Tu aimes Blanche, mais elle, est-ce qu'elle t'aime ?

— J'ai cru le deviner dans l'émotion qu'elle éprouva quand je lui ai laissé comprendre ce matin que peut-être j'allais me séparer d'elle. Je dois d'ailleurs lui en parler franchement ce soir.

— Admettons qu'elle partage ton amour. Et après ? Pour rester près d'elle et attendre que tu montes en grade ici Dieu sait quand, tu renoncerais à la situation presque brillante qu'on t'offre ?... Et puis, qui te dit que Mme Thouny et le commandant consentiront à ce mariage ?

— Mais quand ils sauront que nous nous aimons !

— Tu vas avoir trente ans et tu raisonnes comme un enfant. Le commandant et sa belle-sœur sont fiers de Blanche. Elle est très belle, d'une instruction supérieure, et susceptible, dans leur esprit, de faire un riche mariage. Je ne les blâme pas d'avoir cette ambition pour elle, car Blanche a tout ce qu'il faut pour être distinguée par quelque important prétendant. Alors, je ne suppose pas qu'elle passe outre au désir de ses parents. Elle est trop soumise, trop attachée à eux pour leur faire cette peine.

— Ah ! maman, que tu es cruelle !

— Mais non, mon petit, je suis tout bonnement raisonnable. Suppose un refus. Que te resterait-il ? La peine de ne point l'épouser et le regret d'avoir laissé passer l'occasion unique d'occuper un poste qui te permet d'ambitionner plus tard un rang plus important dans l'administration coloniale.

— Et elle ? fit-il tristement.

— Eh bien, si vraiment elle t'aime, elle attendra que tu aies un grade supérieur, afin de fléchir la volonté de ses parents.

— Pendant ce temps, dit André, des années auront passé.

— Bah ! Elle vient d'avoir vingt ans et dans, mettons cinq ans, tu en auras trente-quatre. C'est un bel âge. Ton père et moi avions presque cette différence d'années ; il avait même trente-huit ans quand je l'ai épousé. Nous n'en avons pas moins été très heureux. Allons ! montre-toi un homme de volonté et apporte-moi ce soir la bonne nouvelle de ton acceptation.

Quand arriva l'heure de leur retour à Paris, Blanche ne trouva pas son compagnon à l'endroit de leur habituel rendez-vous. Elle ne le rencontra pas non plus dans le train. André, craignant de montrer à la jeune fille son visage désolé, avait pris, sur le quai, le tramway de la Madeleine.

(A suivre.)

FRIBOURG

Un ancien professeur de Fribourg académicien d'Italie

Nous avons déjà annoncé la nomination comme membre de l'Académie d'Italie de M. Giulio Bertoni, professeur à l'université de Rome, ancien professeur de philologie romane à l'université de Fribourg.

Les journaux italiens saluent en lui « le prince des romanistes italiens », un des meilleurs connaisseurs du moyen âge, des langues et des littératures néo-latines. Ils rappellent que, à l'université de Fribourg, il était déjà un des collaborateurs les plus appréciés des grandes revues de philologie romane de l'Europe, par exemple la *Romanische Zeitschrift*, et la revue française *Romania*. M. Bertoni fonda puis dirigea pendant plusieurs années l'*Archivium romanicum*: D'une érudition très étendue, qu'il a aussi l'art de vulgariser, le nouvel académicien a publié de nombreux ouvrages dont quelques-uns sont très précieux, par exemple son *Treizième siècle* qu'il a composé pour l'*Histoire littéraire d'Italie* de Vallardi. Citons encore *Les troubadours d'Italie, Poésies, légendes, coutumes du moyen âge*, etc.

Originaire de Modène, M. Bertoni a consacré plusieurs travaux à la fameuse bibliothèque de Ferrare des princes d'Este ; c'est ainsi qu'il a publié pour la première fois les *Petites prières* de Renée de France. Amateur d'art, il a publié également un atlas historique et artistique sur la célèbre cathédrale de Modène, dont ses nombreux amis de Fribourg savent qu'il aimait à parler.

On sait que M. Bertoni avait été d'abord nommé chancelier de l'Académie d'Italie ; mais il dut bientôt résigner cette charge absorbante qui l'empêchait de se vouer à ses chères études. Il vient de rentrer à l'Académie par une porte plus glorieuse. Tous ses anciens collègues et amis de Fribourg appréciaient grandement ses manières simples et affables.

M. Bertoni a fait le plus grand honneur à l'université de Fribourg dont il a été le savant et distingué professeur pendant plusieurs années.

Salon d'art permanent

Demain vendredi 1er avril aura lieu l'ouverture de l'exposition du sculpteur Maurice Sarkissof. Cette collection de 25 œuvres, figures, fragments et portraits, donne une vue d'ensemble remarquable de l'œuvre d'un de nos meilleurs sculpteurs suisses. Les 15 dessins qui l'accompagnent complètent l'impression qui se dégage de cet ensemble exposé, et qu'on peut résumer par ces mots : plastique admirable, harmonieuse, esprit latin, dégagé de toute formule ou artifice, portraitiste sensible et profond.

L'exposition sera ouverte dès le 1er avril, de 10 h. à midi et de 2 h. à 5 h., jusqu'au 24 avril inclusivement.

Diplôme intercantonal romand pour l'enseignement français (1er degré)

Les examens annuels auront lieu en 1932 à Porrentruy : les examens écrits les 6 et 7 mai ; les examens oraux les 3 et 4 juin.

Demander les renseignements et adresser les inscriptions avant le 5 avril au Département de l'Instruction publique, service de l'enseignement secondaire, à Lausanne.

Recrutement militaire

Résultat de la visite sanitaire de recrutement du 30 mars, à Fribourg :

Recrues de la ville de Fribourg dont les noms de famille commencent par les lettres D, E, F, G, H, I, J.

Se sont présentés, 55 hommes, dont 4 ajournés.

Aptes au service : 33. Aptes pour les services complémentaires : 9. Ajournés à une année : 5. Impropres au service : 8.

Moyenne de l'aptitude : 64,7 % pour les recrues, 60 % au total.

Football

Le nombreux public qui a assisté au match que Fribourg I a disputé contre la forte équipe de Mulhouse a été heureux de constater que les joueurs fribourgeois ont travaillé avec beaucoup d'entrain et auraient mérité une large victoire si les avants n'avaient pas eu tant de malchance dans leurs essais.

Dimanche, aura lieu au parc des sports un match décisif et Fribourg I devra fournir un très grand effort pour vaincre Monthey I.

Jeunes conservateurs de l'Auge

Les jeunes conservateurs du quartier de l'Auge auront leur loto annuel dimanche prochain, à 8 h. ½ du soir, dans la grande salle de la Maison ouvrière de la Lenda. Ils ont préparé, pour cette soirée, un programme de choix, qui fera passer d'agréables instants aux personnes qui voudront bien apporter à cet intéressant mouvement les encouragements qu'il mérite.

Le groupe des jeunes conservateurs de l'Auge ne possède aucune autre ressource financière que celle qu'il recueille dans son loto annuel. C'est dire qu'il doit pouvoir compter sur l'appui effectif de tous les conservateurs de Fribourg, qui approuveront ainsi le bel effort des jeunes de ce quartier.

Les participants ne regretteront certainement pas leur soirée et les amateurs de loto pourront encore une fois se livrer à leur jeu favori.

A propos d'un accident

L'ouvrier Sylvain Werro, qui a fait une chute de quinze mètres, hier matin mercredi, à Fribourg, n'était plus au service de M. Spicher, ferblantier ; il travaillait pour le compte de M. Bulliard, couvreur.

Conférence sur les engrais

On nous communique :

Une conférence publique et gratuite aura lieu samedi prochain, 2 avril, dans la grande salle du café de la Paix, à Fribourg.

Le conférencier, M. John Rochaix, ingénieur-agronome, parlera de l'emploi rationnel des engrais et présentera des films cinématographiques documentaires sur l'extraction, la préparation et l'emploi des sels de potasse.

Tous les agriculteurs des environs de Fribourg, ainsi que leurs familles, sont cordialement invités à cette conférence (voir aux *annonces*).

Eglise de Notre-Dame

Demain, vendredi, 1er avril, à 8 h., messe de l'archiconfrérie des Mères chrétiennes pour Mme Hippolyte de Weck, présidente ; instruction et bénédiction.

Eglise des R. Pères Cordeliers

Demain, 1er avril, premier vendredi du mois, à partir de 6 h., exposition du Saint Sacrement ; à 8 h., messe basse, consécration au Sacré Cœur, litanies et bénédiction.

Eglise de la Visitation

Premier vendredi d'avril

Garde d'honneur du Sacré Cœur

7 h. ½, messe, suivie de l'amende honorable et de la bénédiction du Saint Sacrement. 5 h. du soir, réunion mensuelle des associés de la garde d'honneur. Sermon, consécration, bénédiction.

Le Saint Sacrement restera exposé toute la journée.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

12 mars. — Granget Gilbert, fils d'Honoré, de Lentigny, né en 1928, avenue de Beauregard, 1.

Lauper Bertha, née Zurkinden, épouse de Humbert, de Chevrilles, née en 1876, rue du Progrès, 16*a*.

Meuwly Véronique, née Pauchard, veuve de Jean, de Saint-Antoine, née en 1841, Grand'rue, 33.

15 mars. — Colliard Irénée, veuf de Philomène, née Grandjean, agriculteur, de Châtel-Saint-Denis, né en 1859, domicilié à Seiry.

Zbinden Louis, époux de Pauline, née Kæch, manœuvre, de Zumholz, né en 1896, rue de Morat, 239.

16 mars. — Nœsperger Maria, née Roux, veuve de Gaspard, de Wünnewil, née en 1861, rue Zæhringen, 95.

Tétard Augustine, née Dubey, épouse de Charles, de et à Vallon, née en 1899.

18 mars. — Butty Joseph, employé de bureau, de Rueyres-les-Prés et Ursy, né en 1860, Place du Collège, 15.

19 mars. — Morel Aline, de Chandossel, née en 1878, La Providence.

Gauderon Louis, veuf d'Anna, née Hirsig, hôtelier, de Gumefens, né en 1881, rue de Lausanne, 91.

Meuwly Alice, lingère, de Courtepin, Cournillens et Fribourg, née en 1916, domiciliée à Romont.

20 mars. — Moyet Frédéric, époux de Jeanne, née Morel, employé retraité, de Portalban, né en 1852, Cour-Robert, 115.

Concours cantonal de vaches laitières avec marché-concours de taureaux, vaches et génisses

Les éleveurs fribourgeois sont informés que le dernier délai pour inscrire les animaux pour le concours cantonal de vaches et chèvres laitières, comme aussi pour le marché-concours de taureaux, y compris vaches et génisses à vendre, expire le lundi, 4 avril.

Des formulaires se trouvent chez les secrétaires de syndicats. Ils peuvent aussi les réclamer au gérant de la Fédération, M. B. Collaud, à Fribourg.

Marché-exposition intercantonal de petit bétail

Il est rappelé aux éleveurs que le délai d'inscription pour le Xme marché-exposition intercantonal de petit bétail (espèces porcine, caprine et ovine), qui aura lieu du 6 au 9 mai prochain, à Fribourg, expire le lundi, 4 avril prochain.

Les exposants peuvent encore réclamer des formulaires d'inscription auprès du commissaire, M. B. Collaud, chef de service du département de l'agriculture, à Fribourg.

Les subsides alloués par les autorités fédérales, cantonales et les associations agricoles permettront de décerner des primes pour un montant de 4000 francs.

RADIO

Vendredi 1er avril

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Lausanne), musique enregistrée. 16 h. 31 (de Lausanne), gramo-concert. 17 h. (de Genève), pour Madame. 17 h. 30 (de Lausanne), concert vocal. 18 h. (de Lausanne), concert récréatif par le Quintette Radio-Lausanne. 19 h. 1 (de Lausanne), conférence de M. Daniel Simond sur « Un musicien américain : Georges Gershwin ». 20 h. (de Genève), « A propos du 1er avril », par Pierre Duniton. 20 h. 10 (de Genève), « Notes historiques », par M. Nardel. 20 h. 30 (de Lausanne), cabaret-concert, par M. René Bersin et sa troupe. 21 h. 40 (de Genève), le jodlerclub « Schwyzerhüsli ».

Radio-Suisse allemande

12 h. 40 et 16 h., (de Zurich), concerts récréatifs par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. 30 (de Berne), concert offert par le violoniste espagnol, John Manén.

Stations étrangères

Berlin, 20 h. 15, « Rodelinda », opéra de Hændel. Radio-Paris, 21 h., festival Haydn. Budapest, 19 h. 40, concert de gala. Bordeaux-Lafayette, 21 h. 10, « La Tosca », opéra, de Puccini.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cercle paroissial de Saint-Pierre, section d'hommes. — Ce soir, jeudi, à 8 h. ½, réunion administrative. Présence indispensable.

Mutuelle. — Ce soir, pas de répétition. Dimanche soir, à 8 h. ¼, loto au café des Alpes.

Société fédérale de gymnastique « Friburgia ». — Soirée-choucroute et inauguration du local du café de la Paix, samedi soir, 2 avril, à 7 h. ½. Invitation cordiale à tous les membres d'honneur, libres, actifs et passifs. Prière de s'inscrire sans faute jusqu'à demain soir vendredi, au café de la Paix.

SOMMAIRES DES REVUES

La *Patrie suisse* présentait pour Pâques un numéro amusant et varié : deux pages sur l'élevage des poussins et les procédés de l'aviculture, une autre sur la curieuse cité des nains aménagée à Berlin, une chronique des arts appliqués, par M. Sterlin, de belles vues de printemps, etc.

Parmi les actualités, les obsèques de M. Briand, le Salon de l'automobile, la restauration du temple Saint-Martin, à Vevey, le cross-country vaudois, le match Urania-Lausanne, etc.

Secrétaire de la rédaction : *Armand Spicher.*

†

Monsieur Aloys Glasson ;
Monsieur et Madame Pierre Genoud ;
Monsieur Xavier Glasson ;
Monsieur et Madame Louis Martin ;
Monsieur et Madame Jean Glasson ;
Monsieur l'abbé Louis Glasson ;
Monsieur Denys Genoud ;
Mesdemoiselles Marie-Madeleine, Geneviève et Claire Genoud ;
Messieurs François-Xavier et Pierre Martin ;
Mademoiselle Nicole Glasson ; M. Jean-Pierre Glasson ;
le docteur Louis Thurler ; Mlle Adèle Thurler ; M. et Mme Alphonse Glasson ;
Mademoiselle Wilhelmine Thurler ; le docteur Jean Thurler ; M. le chanoine Paul Thurler ; le docteur Thévoz et Mme Edmond Thévoz et leurs enfants ; Mlle Edith Glasson ; M. et Mme Pierre de Weck et leurs enfants ; le docteur Henri Glasson ; Mlle Jeanne Glasson,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Aloys GLASSON
née Marie Thurler
tertiaire de Saint-François

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et grand'tante, que Dieu a rappelée à Lui, le 29 mars, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Saint-Pierre, le vendredi 1er avril, à 9 h. 30.

Départ de Miséricorde, à 9 h. ¼.

La famille Joseph Vauthey, ainsi que les familles parentes et alliées, très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient bien sincèrement le clergé, les autorités paroissiales et communales, la société de chant de Chapelle-Gillarens, les délégations de Nuvilly, Villarvolard et Romont, les autorités de Châtel, les paroissiens de Chapelle-Gillarens, les Révérendes Sœurs de Chapelle et Châtel, la Cécilienne, l'Avenir, ainsi que toutes les personnes qui ont pris une si grande part dans le deuil douloureux qui vient de les frapper en la personne de

Monsieur l'abbé Fidèle VAUTHEY

†

La famille Baudois-Nicolet remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper et les avise que l'**OFFICE DE SEPTIÈME** aura lieu à Cottens, mardi 5 avril, à 8 heures.

Appartement
A louer, pour tout de suite, en face de la gare, bel appartement remis à neuf, de 5 pièces et confort. 11495
S'adresser au **Continental.**

Dr Perusset
Méd.-dent., **Payerne.**
de retour

DIMANCHE
3 avril
Monthey I
c/Fribourg I
Championnat suisse

Sensationnel
Boîte de poche donne allumettes enflammées une à une, automatiquement ; se vend partout. Revendeurs, colporteurs demandés. — Ecrire sous chiffres **C 15733 L, à Publicitas, Lausanne.**

A vendre
quelques chars de foin et regain. 11501
S'adr. à **Jos. Chappuis, Lentigny.**

ACHATS DE SOLDE
et fonds de magasin en tous genres. Même adresse, on envoie contre remboursement :
Cigarettes, Fr. 4.50 le mille
Cigares, 10 paquets **Fr .3.-**
J. BARBEY, soldeur, Palud, 14, Lausanne.
Téléph. 31.355 18-6

CAPITOLE
AUJOURD'HUI
Un grand film parlant français
LA FORTUNE
de Tristan Bernard

CHAPEAUX
Mesdames, une visite au Salon de modes du CAPITOLE.
40435 **E. ISCH.**

CAPITOLE
Mardi 5 avril, à 20 h. 30
Gala Georges **MILTON**
Le célèbre **Bouboule**
en chair et en os
avec sa troupe et jazz Billy Smith.
LA LOCATION EST OUVERTE
A LA CAISSE DU CAPITOLE
Téléphone 1300

FOP sur la grande route

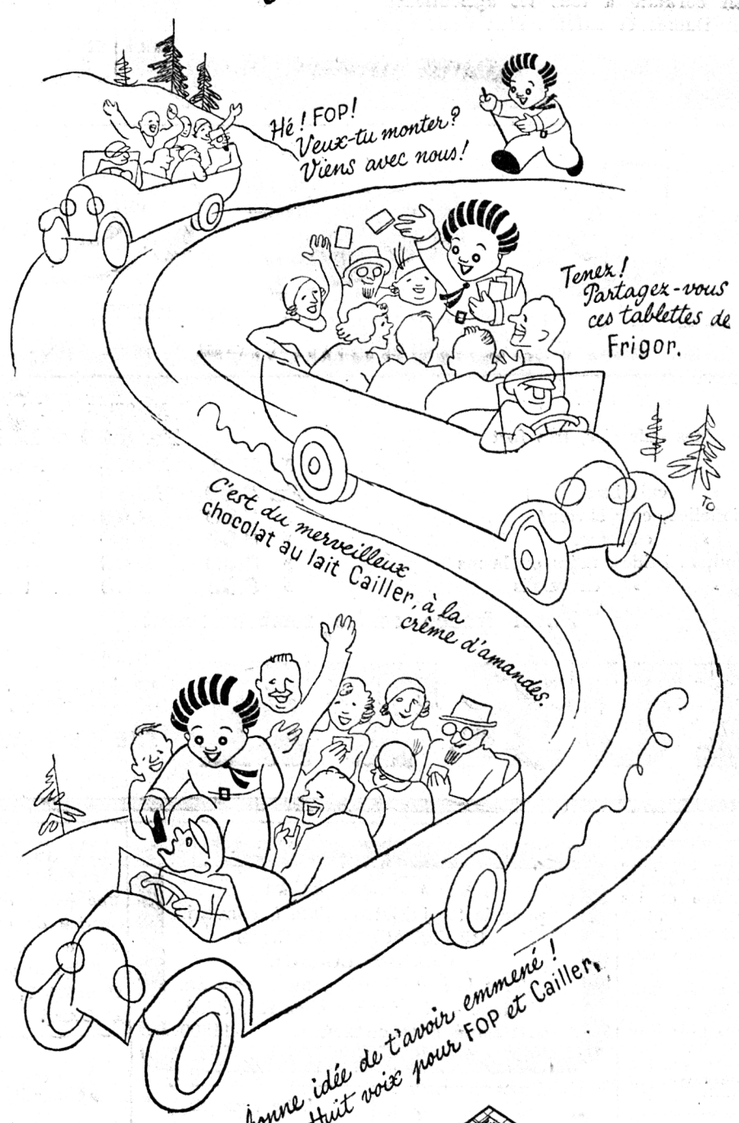

POISSONS FRAIS
Depuis que **MARIUS** pêche 1000 kg. par jour, je peux vendre mes truites 6-4
1.50 la livre
et ce n'est pas **un poisson d'avril.**
PROFITEZ DE L'AUBAINE
AU FAISAN DORÉ
J. Aellen
Rue du Tir, 15 **Téléphone 9.37**

JEUNE FILLE
de confiance **demande place** pour aider au ménage. 76-35
Demander l'adresse sous **No F 56 N, au bureau d'annonces des « Freiburger Nachrichten », place du Tilleul, 155, Fribourg.**

TABLEAU
Samedi 2 avril, à 14 h., au bureau Spæth & Deschenaux, avenue de la Gare, 6, à Fribourg, on vendra à tout prix un tableau facturé Fr. 62.—, provenant d'un litige.

ÉLEVAGES MODERNES

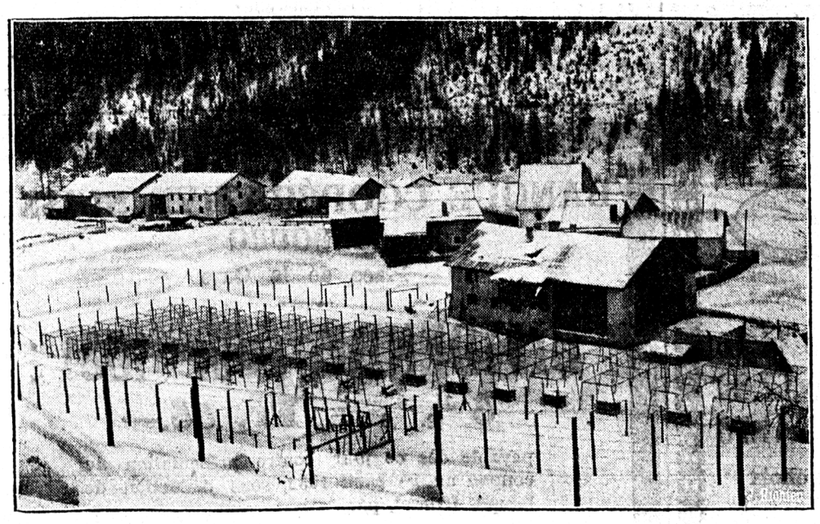

La nouvelle ferme d'élevage de renards argentés à Solsana, dans l'Engadine

Au Faisan Doré

J. AELLEN. Tél. 9.37
15, rue du Tir - Fribourg

POISSONS frais - Bas prix — **Grande vente Profitez !**

Vendredi matin et dès jeudi après midi

SUPERBE CABILLAUD DANOIS extra fin — COLIN FRANÇAIS extra blanc — FILET FRAIS SAUMON frais — SOLES — Poissons du lac — Truites vivantes, etc. ; truites étrangères, à 1 fr. 50 la livre

Escargots préparés — Cuisses de grenouilles

(Marchandise de toute première fraîcheur et qualité)

Service à domicile. **Expédition.**

VACHER

fort et bon trayeur, gages 120 fr. Entrée à convenir, demandé chez **M. Vionnet, Genthod, près Genève.** 57108

ON DEMANDE

jeune garçon

de 16-20 ans, sachant traire ; occasion d'apprendre l'allemand. Entrée tout de suite. 11449
E. Vollenweider, Metzger, Wängi (Thurg.).

Mivelaz, charpentier, Poliez - Pittet, demande tout de suite,

deux rassujettis

ou **jeunes ouvriers.** 11455

ON DEMANDE

un bon domestique, sachant traire et faucher, ainsi qu'un garçon pour aider à la campagne.
S'adresser à **François Schmutz, Léchelles.** 11458

Personne

de 20 à 25 ans, sachant faire la cuisine et connaissant tous les travaux du ménage

EST DEMANDÉE

Bons gages à personne capable.
S'adresser par écrit **sous P 1599 B, à Publicitas, Bulle.**

Demoiselle de 27 ans, sérieuse, catholique et de confiance, désire très bonne place de

SOMMELIÈRE

fille de salle, dans bon petit hôtel-pension ou restaurant. Eventuellement, accepterait place de caissière.
S'adresser sous chiffres **P 40432 F, à Publicitas, Fribourg.**

Conférence

publique et gratuite
sur

L'EMPLOI RATIONNEL

des engrais

avec présentation de films sur l'extraction, la préparation et l'emploi des

SELS DE POTASSE

par M. John ROCHAIX, ingénieur-agronome

A FRIBOURG, SALLE DU CAFÉ DE LA PAIX, LE SAMEDI 2 avril, à 15 heures

Invitation cordiale à tous les agriculteurs des environs de Fribourg. Dames et enfants sont également invités. 43-1

Pour la Première Communion

Ravissantes ROBES, lainage blanc, joli modèle avec col et cravate

longueur	60	65	70	75	80	85	90	95	100 cm.
la ROBE	8.90	9.90	10.90	11.90	12.90	13.90	14.90	15.90	16.90

Robes laine, richement garnies de broderie de soie

Jupe à plis devant et derrière

longueur	65	70	75	80	85	90	95	100 cm.
la ROBE	11.50	12.50	13.50	14.50	15.50	16.50	17.50	18.50

Bas blancs, joli coton, bonne qualité

grandeur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	-.65	-.75	-.85	-.95	1.-	1.05	1.10	1.15	1.25	1.35

Bas blancs, belle qualité, mercerisés

grandeur	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	1.25	1.45	1.65	1.70	1.85	1.95	2.15	2.25	2.45

Voiles en tulle lavable

belle qualité avec large ourlet broderie chaînette
gr. 150/150 **2.95** — gr. 150/180 **3.45** — gr. 200/180 **4.45**

Ravissants voiles avec application broderie

gr. 150 × 150 **4.70** — gr. 180 × 200 **5.90**

Superbes voiles, bord large feston

richement garnis gr. 150 × 150 **5.45** — gr. 180 × 200 **6.90**

GANTS blancs, pour fillettes et garçons, belle qualité **1.25**

AUMONIÈRES en mousseline garnies de jolies découpes — la pièce **1.95**

AUMONIÈRES en reps soyeux richement garnies de passementerie et rubans **2.45**

Ravissantes AUMONIÈRES en satin et petits volants de tulle **2.95**

BRASSARDS, rubans de soie moirée avec franges or **1.95**

Grand choix en couronnes en mousseline **depuis -.95**

Voir notre vitrine spéciale

Grands magasins de nouveautés

AUX TROIS TOURS

RUE DE ROMONT **FRIBOURG**

POUR LA CONFIRMATION

	N° 27-35	*N° 36-42*
Bottines cuir ciré, très fort	**Fr. 8.80**	**12.80**
	N° 27-29	*N° 30-35*	*N° 36-39*
» cuir box	**Fr. 9.80**	**10.80**	**12.80**
Richelieu, cuir chromé	» **7.90**	**8.90**	**9.80**
» cuir box	» **8.90**	**9.80**	**10.80**
Souliers brides, noirs ou bruns	» **8.90**	**9.80**	**9.80**
» » en vernis	» **8.90**	**9.80**	**9.80**

Envoi franco contre remboursement

KURTH

Fribourg
rue de Lausanne

A vendre

3 belles brebis portantes ainsi qu'un beau **chien de garde.** 11463
S'adresser à la **ferme du Grintzet.**

Métayer

est demandé pour belle ferme de 50 poses, sur canton de Genève. 57305
S'adr. : **W. Maire, 36, Ch. Hoffmann, Genève.**

A vendre tout de suite, à Genève, pour cause de départ, **CINÉMA SONORE** équipé d'un excellent appareil et possédant clientèle assurée. 4243
S'adr. : **Case postale 6547, Plainpalais, Genève.**

NOUVEAUTÉ

Gaétan Bernoville

L'enfant qui a dit « Oui »

GUY DE FONTGALLAND

Prix : **Fr. 2.75**

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

Sommelière

connaissant les 3 langues et le service
DEMANDE PLACE (aiderait au ménage).
Offres sous P 2730 Yv, à Publicitas, Yverdon.

ON PRENDRAIT

une jeune fille désirant apprendre l'allemand, dans famille d'instituteur. Occasion de fréquenter l'Ecole secondaire de jeunes filles. Piano à disposition. Prix de pension avantageux. 11486
S'adresser à **M. Gräni, instituteur et directeur de musique, Grosswangen** (Ct. Lucerne).

Foin

A vendre environ 4000 kilos de bonne qualité.
S'adr. chez **H. Pillonel, Matran.** 11484

A vendre

4 à 5 chars de bon foin.
S'adresser à **Aebischer Pierre, à Belfaux. Tél. 10.**

Café
A VENDRE

A vendre, à Fribourg, pour date à convenir, joli café de bon rapport, situé sur bon passage.
S'adresser par écrit sous chiffres **P 11492 F, à Publicitas, Fribourg.**

Taches de rousseur

disparaissent rapidement grâce aux

Savon et crème Rosia

Résultats merveilleux. Prix : **Fr. 3.—.**

Pharmac. G. Bullet, Estavayer-le-Lac

TRAMWAYS

A partir du 2 avril, l'horaire d'été sera de nouveau appliqué sur la ligne Tilleul-Cimetière, les samedis, dimanches, jours fériés et jours de foire. Consulter les horaires. 11490

La Direction.

Demoiselle allemande, ayant travaillé plusieurs années en Suisse, capable dans le service et les chambres 76-36
DEMANDE PLACE
pour apprendre la langue française : possède quelques connaissances. Bons soins exigés. Entrée tout de suite ou év. plus tard.
Offres avec indication du salaire **sous chiffres 1475, à Case postale, 124, Fribourg.**

A LOUER

Boulevard de Pérolles, un **appartement de 4 pièces** et confort, pour Fr. 1200.—, ainsi que **2 beaux magasins** pour laiterie ou boucherie-charcuterie, très bon marché
S'adresser : **Concierge, Pérolles, 71.** 1203-3

A LOUER

pour le 25 juillet ou date à convenir
BEAUX APPARTEMENTS
GRANDS LOCAUX
Très bonne situation, au centre des affaires. — S'adresser chez **E. Michel, matériaux construction.** 11500

On demande
JEUNE HOMME

sachant traire et connaissant les travaux de la campagne. Entrée tout de suite. Bons gages. 11485
S'adresser : **J. Veuflet, Meinier, Genève.**

Belle occasion

CHRYSLER-IMPERIAL

conduite intérieure, 6 places, très belle voiture, modèle 1926, à vendre bas prix, cause décès. 24236
Charles Lambert, 8, rue de Rive, Genève.

ON DEMANDE

une jeune fille pour le service du café et aider au ménage.
Faire offres s. chiffres **P 40434 F, à Publicitas, Fribourg.**

Jeune fille

de 16 ans, sortant de l'école ménagère, **demande place**
S'adresser sous chiffres **P 40436 F, à Publicitas, Fribourg.**

Foin

à vendre, 50,000 kg., bottelé, au prix de **10 fr. 50** les 100 kg., franco Fribourg. 11453 F
Pour adresse : **Jules Thonney, Yvonand** (Vaud).

Poussettes d'enfants

Le plus grand choix sur place. Poussettes de qualité à partir de **Fr. 95.—.**
TOUS LES MODÈLES A DES PRIX BAS.
RÉPARATIONS DE TOUTES MARQUES.
EICHENBERGER FRÈRES
PLACE DE LA GARE, FRIBOURG.

INSTALLATIONS et ARMOIRES FRIGORIFIQUES avec

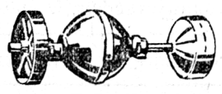

frigorigènes BROWN BOVERI
travaillent depuis plus de 25 ans sans dérangement, sans réparation ni remplissage ou entretien.
La machine la plus sûre actuellement sur le marché.

Prospectus et visites d'ingénieurs gratuits par le bureau de vente
SOCIÉTÉ ANONYME DES FRIGORIGÈNES
AUDIFFREN SINGRÜN
BALE 4

Pour la Communion de votre petit garçon

Bottines Derby en Rind Box *Ia*
points blancs (Bailly)
30-35 **13.80** — 27-29 **11.90**

Richelieu noir 13.80 11.90
Richelieu verni 14.80 12.80
Richelieu brun 13.80 11.70

Articles de premier choix

Chaussures DOSSENBACH
AUX ARCADES

Se produit idéal pour le nettoyage des planchers parquets, marbres, plaquelles, mosaïques, vitres, etc, etc.

PARKETOL

Odeur agréable
Economique
Sans danger
Supprime la paille de fer

La grande bouteille **1.-**

EN VENTE PARTOUT

GROS : DROGUERIES RÉUNIES S.A.

Pour vos nettoyages

paille de fer
laine d'acier
encaustique
huile à parquet
térébenthine

AUX NOUVEAUX PRIX 130-7

Marcel CHIFFELLE

AVENUE DES ALPES, 26

BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE

FRIBOURG

Place de la Gare

DIVIDENDE pour 1931 :

5 1/2 % = Fr. 55.—

payable dès ce jour contre présentation du coupon au 1er avril 1932, sous déduction de l'impôt fédéral, par

Fr. 53.35 net

(Coupon demi-dividende : Fr. 26.65 net)